



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / JEUDI 23 MAI 2024 // N°822 // PRIX 20 DA, Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

RÉUNION DU CONSEIL DES
MINISTRES
**LES DÉCISIONS
DU CHEF
DE L'ÉTAT**
Lire en page 16



COMMERCE
**ZITOUNI SE
RÉUNIT AVEC LES
IMPORTATEURS
DE CAFÉ ET
DE FOURNITURES
SCOLAIRES**
Lire en page 6



LE DÉFUNT PRÉSIDENT
ÉTAIT UN VÉRITABLE
VISIONNAIRE
**LES
PERSPECTIVES
DE L'IRAN APRIS
L'IRE RAÏSSI**
Lire la contribution de Arslan Chikhaoui en page 5



APRÈS LEUR RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

LES PARTIS POLITIQUES SE FÉLICITENT DU «DIALOGUE FRANÇ ET CONSTRUCTIF»

Lire en page 3





SÉBA, YAMB, AGHANISHA ET LES AUTRES LES AFRICANISTES DE RETOUR



Ils se réclament de Tomas Sankara et Patrice Lumumba. L'avènement de nouveaux officiers en Afrique, notamment dans la vaste bande saharo-sahélienne, a eu pour premier effet de disqualifier petit à petit l'influence française dans la région. Le Mali, symbole fort de cette émancipation anti-occidentale, a humilié la France sur tous les terrains, en tenant tête aux retombées politiques, militaires et diplomatiques, et mieux, en réussissant à entraîner dans son sillage d'autres pays, dont les alliés qui étaient jusqu'à une date récente, les garants de la francophonie dans la région. Dans les médias les plus influents au Sahel, même son de cloche : les vidéos fracassantes de la Suisso-Camerounaise Nathalie Yamb, une des figures emblématiques du renouveau de la fierté africaine, font florès : «La France n'est grande que quand elle grimpe sur les épaules de l'Afrique», dit-elle, avant d'être reprise en chœur par la jeunesse africaine. Le Béninois Kemi Séba fait de même au sein de la jeunesse africaine et des intellectuels. Son onde de choc a secoué toute l'Afrique. Sa

liberté de ton, son discours clair et structuré séduisent. Au Mali, Aghanisha, la «chaîne qui dénonce même si personne ne le lui a demandé», fait la fierté des jeunes intellectuels maliens, de Bamako à Tombouctou et Kidal. Animée par Tanou Lelle, cette chaîne reprend l'actualité politique, avec une analyse froide, souvent pour dénoncer les revers et les dérives françaises en Afrique, au Mali surtout.

Ce type de propos, souvent cantonnés aux sphères d'extrême gauche (ce que n'est pas Nathalie Yamb, plutôt libérale), semble se répandre dans toutes les couches de la société africaine. Selon Aminata Traoré, ancienne ministre de la Culture malienne : «Toute l'Afrique de l'Ouest est en mouvement». Nathalie Yamb est interdite officiellement de la part du gou-

vernement français de pénétrer sur le territoire français. Elle dit avoir seulement rappelé des réalités historiques et politiques évidentes. C'est dire combien ces sujets fâchent l'Elysée au plus haut point et affichent une fragilité qui en dit long sur l'insistance sur la francophonie, dernier espoir pour la France de demeurer encore dans un espace géographique d'où elle a été lamentablement révoquée.

LES ARCHIVES SUR LA GUERRE D'ALGÉRIE TOUJOURS AUSSI HERMÉTIQUEMENT FERMÉES EN FRANCE

Plusieurs historiens se sont plaints récemment de l'impossibilité de s'ouvrir certains dossiers en France, notamment ceux frappés du sceau «secret d'Etat». Mohamed Lamine Belghit, dans un propos échangé avec l'Express, reste sceptique quant à une plus grande ouverture des Archives françaises concernant la guerre d'Algérie.

Pourtant, en novembre 2017, Macron prenait l'engagement de «restituer ce qui est africain aux Africains». Fraîchement élu, à l'aube de son premier mandat présidentiel, Emmanuel Macron prenait un engagement, celui de restituer les œuvres pillées à l'Afrique durant la colonisation. «Le patrimoine africain doit pouvoir être exposé en Afrique» et «je ne peux pas accepter qu'une large part du patrimoine culturel de plusieurs pays africains soit en France», avait-il déclaré. Cinq ans plus tard, les processus de restitution font du surplace.

A l'heure du désengagement des Etats africains de l'influence française, Macron aurait gagné à repartir sur de bonnes bases avec les Africains.

Concernant l'Algérie, hormis les crânes restitués récemment, il reste le «gros morceau» : les archives de la guerre, cadennassées par l'Elysée.

Dans une tribune publiée par le quotidien «Le Monde», l'historien Marc André explique que par méconnaissance de la guerre d'Algérie et de la

nature de ses archives, ces dernières sont trop souvent inaccessibles aux demandeurs. Emmanuel Macron s'était pourtant engagé à en faciliter la consultation.

Après l'annonce de l'ouverture à tous «des archives publiques produites dans le cadre d'affaires relatives à des faits commis en relation avec la guerre d'Algérie» (décret du 22 décembre 2021), le président de la République, Emmanuel Macron, affirmait le 25 août 2022 la nécessité de donner aux historiens «un accès complet aux archives de la guerre d'Algérie».

Cette insistance témoigne de l'instrumentalisation politique de la question des archives.

Car malgré l'intention réitérée d'«ouvrir», «simplifier» ou «faciliter» l'accès aux documents liés à cette guerre, en pratique cela reste difficile tant pour les familles que pour les historiens.

Entre les discours qui accompagnent l'action politique et les réalités du terrain, le décalage est tel que l'on se demande même si le décret dit de «dérogation générale» n'a pas été rédigé au croisement de deux méconnaissances : celle de la guerre d'Algérie et celle de ses archives. De multiples contradictions surgissent, à l'origine de pratiques administratives restrictives, aux conséquences sociales, scientifiques et politiques contre-productives.

LE MINISTÈRE SAOUDIEN DU HAJJ ET DE LA OMRA PUBLIE LES NOUVELLES MESURES À SUIVRE CONSIGNES À RESPECTER PAR LES HADJI ALGÉRIENS

Soucieux du confort des pèlerins, le ministère saoudien du Hajj et de la Omra a appelé dans un communiqué les invités des Lieux saints de l'Islam à suivre un certain nombre de conseils et d'instructions. Pour éviter les tracas du voyage et les difficultés lors de l'accomplissement du rite du Hajj, le ministère saoudien a exhorté les pèlerins à «se préparer bien avant le voyage, à réduire les bagages autant que possible, à ne pas dépasser le poids

autorisé, à respecter les spécifications des bagages et d'arriver à l'aéroport dans les heures prévues à l'avance et à vérifier les documents de voyage avant de se rendre à l'aéroport». «Les pèlerins doivent également, selon le ministère saoudien, se préparer physiquement pour éviter le stress pendant le Hajj, se renseigner sur les distances entre les Lieux saints, à pratiquer une activité physique régulière et à éviter les travaux pénibles».

CONTRÔLE DES MÉDICAMENTS : 1 155 DOSSIERS TRAITÉS

Le Comité d'experts cliniciens (CEC) créé auprès de l'agence a expertisé et donné ses avis sur 1 155 dossiers relatifs à des produits pharmaceutiques avant d'être mis sur le marché. Il y a eu 547 dossiers soumis, dont 42 ont été traités.

L'agence est chargée notamment de la veille sur l'intérêt thérapeutique, l'efficacité, l'innocuité de tout produit pharmaceu-

tique et la performance de tout dispositif médical. L'instance s'est dotée d'une plateforme numérique pour permettre le traitement des demandes d'enregistrement et d'homologation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux. Ses missions sont axées essentiellement sur l'enregistrement et le contrôle des produits pharmaceutiques et l'homologation des

dispositifs médicaux, et éventuellement leur retrait et suspension. L'Algérie dispose du plus important tissu d'industrie pharmaceutique en Afrique. Cette dynamique aura permis de réaliser une progression du taux de couverture du besoin national en produits pharmaceutiques locaux à 72% avec l'objectif d'atteindre les 80 % à l'horizon 2025.

BLINKEN CHAHUTÉ AU SÉNAT :

"VOUS RESTEREZ DANS LES MÉMOIRES COMME LE BOUCHER DE GAZA"

Le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken a été interrompu à plusieurs reprises par des manifestants pro-palestiniens, lors de la déposition qu'il a faite, mardi, devant la Commission des affaires extérieures du Sénat. «Blinken, vous resterez dans les mémoires comme le boucher de Gaza», a crié un manifestant alors qu'il était évacué de l'hémicycle par la police

du Capitole, ajoutant : «Vous resterez dans les mémoires pour avoir assassiné des Palestiniens innocents». La déposition de Blinken a été interrompue au moins quatre autres fois mardi, les manifestants cherchant à attirer l'attention sur le soutien continu des États-Unis à la guerre d'Israël contre la Bande de Gaza assiégée, qualifiant l'invasion de «démence» et traitant à

plusieurs reprises Blinken de «criminel de guerre». «Stop au génocide ! Stop au génocide ! Stop au génocide !», a crié une autre manifestante âgée alors qu'elle était escortée hors des locaux de la commission. «C'est un criminel de guerre. Le sang de 40 000 personnes est sur vos mains. Le sang de 40 000 Palestiniens est sur vos mains», a crié un autre manifestant. Le témoignage

du chef de la diplomatie américaine intervient alors que la guerre menée par Israël est entrée dans son huitième mois et que les bombardements incessants ont entraîné une dévastation à grande échelle et des déplacements massifs de population dans toute la Bande de Gaza. Plus de 35 600 Palestiniens ont été tués, dont une grande majorité de femmes et d'en-

fants, et près de 79 900 autres ont été blessés depuis le début de la guerre, en octobre, à la suite d'une attaque transfrontalière menée par le Hamas contre Israël. Environ 1 200 israéliens auraient été tués le 7 octobre, et des centaines d'autres ont été ramenés à Gaza en tant que prisonniers. Israël est poursuivi devant la Cour internationale de justice pour crime de génocide.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

APRÈS LEUR RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Les partis politiques se félicitent du «dialogue franc et constructif»

Les partis politiques représentés aux Assemblées élues, nationale et locales, se sont félicités, mardi soir, du «dialogue franc et constructif» qui a prévalu lors de leur rencontre avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, affirmant leur adhésion pleine aux positions de l'Etat en faveur des causes justes dans le monde, la cause palestinienne en tête.

«Lors de ce dialogue, toutes les questions nationales, internationales et régionales ont été évoquées, et chaque parti a donné son avis. Nous avons soulevé des préoccupations que nous jugeons urgentes, nécessitant une prise en charge», a indiqué, par exemple, la secrétaire générale (SG) du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune.

Après avoir salué «le devoir» qu'accomplit l'Algérie dans les fora internationaux, notamment au niveau du Conseil de sécurité onusien, Hanoune a mis en garde contre les plans de «l'entité sioniste et de ses suppôts, visant à entamer la sécurité et la stabilité dans les régions du Maghreb et du Sahel». De son côté, le SG du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benbarek, a salué «la voie du dialogue et de la concertation» empruntée par le président de la République avec la classe politique, qualifiant cette démarche de «noble». Le SG du FLN a affirmé que son parti «s'attellera, par tous les moyens, à contribuer au développement du pays, à la préservation de ses intérêts, et à la défense de ses positions», notamment s'agissant du soutien aux causes justes. Pour sa part, le président du Front El Moustakbel, Fateh Boutbig, a indiqué qu'une rencontre d'une telle envergure avec les partis dénote du niveau élevé de la démarche du président de la République, «soulignant que cette rencontre était ouverte et nous a permis de faire le point sur la nature de la conjoncture actuelle et les défis auxquels notre pays est confronté», ainsi que «les accumulations des années précédentes». Boutbig a précisé y avoir perçu «personnellement», une convergence «totale» des vues du président de la République et des partis, notamment en ce qui concerne «le soutien à la cause palestinienne et à toutes les



causes justes de par le monde», car «il y va d'un des principes de la glorieuse Guerre de libération».

Le président du Front de l'Algérie Nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam, s'est félicité de la rencontre du président de la République avec les partis politiques, indiquant que «cette initiative est un pas très positif, d'autant que le président de la République a écouté toutes les préoccupations et les propositions des partis et sa réponse était claire et franche, étayée de preuves et de chiffres». Benabdeslam a affirmé que le président de la République et les partis «sont convenus, lors des débats, de la nécessité de préserver la stabilité du pays et de poursuivre le processus de développement dans tous les secteurs et au niveau de toutes les régions du pays». Abondant dans le même sens, le premier secrétaire national

du Front des Forces Socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a déclaré que son parti saluait l'initiative du président de la République, en ce qu'il était parmi les premiers partis à avoir appelé à de telles rencontres pour exprimer leurs préoccupations dans un cadre institutionnel, soulignant avoir soulevé, au cours de cette rencontre marquée par «un débat libre et responsable», plusieurs préoccupations, idées et analyses sur la situation aux niveaux national, international et régional, et proposé de redynamiser le rôle des partis et de revoir certaines lois. Pour sa part, le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, a indiqué que l'ordre du jour de cette réunion était «ouvert en toute liberté», saluant «la disponibilité affichée par le président de la République quant à l'examen de toutes les préoccupations

des partis». Il a également indiqué avoir relevé «une convergence des vues du président de la République et de la majorité des partis sur les différentes questions soulevées, notamment en matière de politique étrangère de notre pays». De son côté, le président du parti Jil Djadid, Sofiane Djilali, a affirmé avoir présenté lors de cette réunion, une «vision sur la participation nécessaire des partis à la redynamisation de la scène politique». Enfin, le président du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), Abdelali Hassani, a affirmé que la réunion était «une opportunité pour les partis politiques de débattre des mutations politiques majeures qui nécessitent un débat national», relevant que son parti «a exprimé son soutien aux positions de l'Algérie» en faveur des causes justes.

I.Med/agence presse

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Boughali assiste aux funérailles du président iranien

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, assiste aux funérailles du président de la République islamique d'Iran, feu Ebrahim Raïssi, et des personnes qui l'accompagnaient, a indiqué mercredi un communiqué de la chambre basse du Parlement.

A son arrivée à l'Aéroport international de Téhéran, «Boughali a été accueilli par le président de la Commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère au Parlement iranien, Abolfazl Amouei, et l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République islamique d'Iran, Ali Arroudj». Le président de l'APN est accompagné du ministre des Moudjahidi-

ne et des Ayants droit, Laïd Rebiga, du vice-président de l'APN et président du Groupe parlementaire d'amitié Algérie-Iran, M. Moussa Kherfi, et du président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger au Conseil de la nation, Mohamed Amroune.

I.Med

DIPLOMATIE

ATTAF S'ENTRETIENT PAR TÉLÉPHONE AVEC SES HOMOLOGUES OUGANDAIS, CONGOLAIS ET NAMIBIEN

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a eu, hier des entretiens téléphoniques avec ses homologues de la République d'Ouganda, M. Odongo Jeje Abubakher, de la République du Congo, M. Jean-Claude Gakosso, et de la République de Namibie, M. Peza Mushelenga, a indiqué un communiqué du ministère. M. Attaf a passé en revue avec ses interlocuteurs «les niveaux atteints par les relations bilatérales dans leurs différents volets et dimensions» et procédé avec eux à «un échange d'analyses concernant les développements de la situation au niveau continental, notamment la préparation de l'importante réunion ministérielle qu'abritera l'Algérie en juin prochain sur la réforme du Conseil de sécurité», a ajouté le communiqué.

MOHAMED ARKAB REÇU PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

ENGAGEMENT DES DEUX PAYS À PROMOUVOIR LEUR COOPÉRATION

L'Algérie et la République du Congo cherchent à consolider leur coopération dans plusieurs domaines. Dans le cadre de la visite de travail qu'il a effectuée en République du Congo, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a été reçu, hier, à Brazzaville, par le Président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso, auquel il a transmis les salutations du président Tebboune. Pour sa part, le Président congolais a demandé à son hôte de transmettre «sa profonde gratitude au Président de la République, exprimant la détermination de son pays à renforcer les relations de coopération bilatérale dans tous les domaines, notamment dans les domaines des hydrocarbures, de l'électricité, des secteurs des énergies renouvelables et des mines».

Le Président congolais a également souligné la force des relations amicales avec l'Algérie, ainsi que la confiance, la solidarité et le soutien imprégnés des valeurs africaines appelant à la solidarité et à l'unité entre les Africains.

Le ministre de l'Energie et des Mines a également été reçu par le Premier ministre, Chef du Gouvernement de la République du Congo-Brazzaville, Anatole Collinat Macosso, avec lequel il a discuté des relations bilatérales, notamment dans le domaine de l'énergie et des mines, et notamment dans l'aspect lié au secteur des hydrocarbures, qui est considéré comme l'un des domaines de coopération les plus prometteurs entre l'Algérie et le Congo, compte tenu de l'expérience et des connaissances algériennes dans ce domaine et des ressources naturelles dont disposent les deux pays.

Les deux parties ont également salué le dynamisme des relations algéro-congolaises, notamment au cours des dernières années qui ont été caractérisées par l'échange de visites officielles entre les deux pays, dont la visite de Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais à l'étranger, en Algérie, en janvier 2024, et celle de Isidore Mfuba, président du Conseil national de la République du Congo, le 8 mai dernier.

Y.B.

**L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL WESTERN SAHARA RESOURCE WATCH (WSRW) LE DÉNONCE
LE MAROC EXPLOITE ILLÉGALEMENT LE PHOSPHATE DONT REGORGE LE SAHARA OCCIDENTAL**

Le Maroc continue d'accaparer les bénéfices de phosphate exploité illégalement au Sahara occidental occupé, a dénoncé hier l'Observatoire international Western Sahara resource watch (WSRW), précisant que 1,6 million de tonnes de ce minerai ont été exportées à partir de ce territoire en 2023. «Au total 29 navires ont quitté le territoire avec 1,6 million de tonnes de minerai de phosphate, en légère augmentation par rapport au 1,23 million de tonnes de 2022», a indiqué cet observatoire dans un nouveau rapport publié ce mercredi. Selon cet observatoire, le phosphate est l'une des principales sources de revenu du gouvernement marocain au Sahara occidental. Bénéficiant de l'envolée des prix de ce minerai vital pour la sécurité alimentaire depuis le début du conflit en Ukraine et l'explosion de la demande après la pandémie de Covid-19, l'Office chérifien des phosphates (OCP) a réalisé en 2023 un bénéfice net de 1,4 milliard de dollars grâce aux exportations illégales de phosphates, selon les chiffres publiés par cet office, qui avait pris la maîtrise de Fosbucraa, la société espagnole créée en 1968 pour la mise en valeur des minerais au Sahara Occidental. «Depuis 2021, le Maroc a réalisé d'importants investissements dans le port et dans les installations de Bou Craa (mine)», a-t-il ajouté, soulignant que le Maroc qui n'a vendu que du phosphate brut, depuis le début de l'occupation en 1975, compte exporter, dans quelques années, le phosphate sous une forme transformée, «plus précieuse». «Cela rendra ce commerce encore plus lucratif», a-t-il fait remarquer, soutenant, à ce titre, que les revenus tirés par le Maroc de la mine de Bou Craa ont «considérablement augmenté» depuis 2021, notamment depuis le déclenchement du conflit en Ukraine. «Il est difficile de connaître la valeur exacte du commerce, mais WSRW estime qu'il pourrait se situer autour de 400 millions de dollars pour l'année 2023», a-t-il encore ajouté. Appelant toutes les entreprises impliquées dans ce commerce à «mettre fin immédiatement à tous les achats et transports de phosphate du Sahara Occidental, tant qu'une solution n'est pas trouvée au conflit», l'Observatoire relève qu'il n'a «jamais enregistré aussi peu de clients qu'au cours de l'année 2023». Selon la résolution 63/102 de décembre 2008 de l'Assemblée générale de l'ONU, le peuple sahraoui est le seul propriétaire de ces ressources naturelles. Il a le droit exclusif à en tirer parti et à en disposer selon ses intérêts. Mais l'occupant marocain poursuit son pillage en règle de phosphate du territoire du Sahara occidental, ce qui est contraire au pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels et à la résolution 1514 de l'ONU. Aujourd'hui, le Maroc détient 31% des parts du marché mondial du phosphate grâce à l'exploitation illégale des mines de phosphates du Sahara occidental, situées à Bou Craa à 100 kilomètres au sud de Laâyoune occupée. Les réserves sont estimées à 3 milliards de tonnes et les gisements s'étendent sur 250 km². Pour dénoncer le Maroc qui continue à piller les ressources naturelles du Sahara occidental, le Front Polisario est soutenu par une quarantaine d'organisations internationales, principalement par le WSRW dont l'action a permis, en 2017, de bloquer dans les ports de Panama et du Cap de Bonne-Espérance des navires qui transportaient le phosphate sahraoui.

R.I.

DANS UN GESTE HISTORIQUE

Des pays européens reconnaissent l'Etat de Palestine

Hier, trois pays européens ont annoncé leur décision de reconnaître l'État palestinien. Il s'agit de l'Irlande, de la Norvège et de l'Espagne. Le Premier ministre irlandais, Simon Harris, a annoncé que son pays reconnaît désormais l'État palestinien, en se disant confiant que d'autres pays vont les rejoindre dans cette démarche dans les semaines à venir...

Le déluge d'Al Aqsa du 07 octobre 2023, l'un des épisodes de la longue lutte du peuple palestinien contre un système colonial en cours depuis trois quarts de siècle, a déjoué tous les plans et brouillé toutes les cartes des Américains et des sionistes concernant la Palestine. En plus d'avoir stoppé le processus félon de normalisation arabo-sioniste dans le cadre des fameux accords d'Abraham, le Déluge d'Al Aqsa a permis de montrer le vrai visage de l'armée sioniste qualifiée fausement d'«armée la plus morale du monde» et a, surtout, suscité un large élan de solidarité internationale envers les Palestiniens et contribué à faire avancer de façon notable la cause palestinienne. Hier, trois pays européens ont annoncé leur décision de reconnaître l'État palestinien. Il s'agit de l'Irlande, de la Norvège et de l'Espagne. Le Premier ministre irlandais, Simon Harris, a annoncé que son pays reconnaît désormais l'État palestinien, en se disant confiant que d'autres



pays vont les rejoindre dans cette démarche dans les semaines à venir. À son tour, le Premier ministre norvégien Jonas Gahr Støre a déclaré que son pays reconnaîtra officiellement l'État palestinien à partir du 28 mai, en soulignant qu'il ne peut y avoir de paix au Moyen-Orient sans reconnaissance de l'État palestinien. «Mardi prochain, le 28 mai, l'Espagne approuvera en Conseil des ministres la reconnaissance de l'État palestinien», a annoncé de

son côté le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez, aux représentants espagnols. Evidemment, à Tel Aviv, c'est la consternation, d'autant plus que ces reconnaissances interviennent juste au moment où la CPI réclame un mandat d'arrêt contre Netanyahu accusé de crimes de guerre. Dans un communiqué publié hier, le mouvement Hamas s'en est félicité, saluant les décisions de la Norvège, de l'Irlande et de l'Espagne. «Cette annonce est une étape importante dans la lutte des

Palestiniens à arracher leur libération et à établir leur État indépendant, avec Jérusalem pour capitale» Peut-on lire dans le communiqué. Par ailleurs, dans un entretien accordé à l'Agence France-Presse, Bassem Naïm, membre du bureau politique du mouvement Hamas, a indiqué que ces reconnaissances sont «un tournant dans la position internationale sur la question palestinienne et contribueront à isoler l'entité d'occupation et ses alliés», en précisant que «les reconnaissances successives de l'État palestinien sont le résultat direct de la vaillante résistance et de la détermination légendaire du peuple palestinien». L'État de Palestine est actuellement reconnu par 142 des 193 États membres des Nations Unies dont 8 états de l'Union européenne, à savoir la Bulgarie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Hongrie, Chypre et la Suède. Avec ces trois nouveaux pays, c'est presque la moitié de l'Union européenne qui reconnaît l'État palestinien.

Boualem B

La Norvège se dit prête à arrêter Netanyahu et Gallant

La Norvège est devenue mardi le premier pays européen à annoncer publiquement qu'elle arrêterait le Premier ministre Benjamin Netanyahu et le ministre de la Défense Yoav Gallant si un mandat d'arrêt était délivré à leur encontre par le Tribunal de La Haye et s'ils atterrisaient sur son territoire. Le ministre norvégien des affaires étrangères, Espen Barth Eide, a déclaré, au lendemain de la déclaration spectaculaire du procureur de la CPI, Karim Khan, que «si un mandat d'arrêt est délivré contre Netanyahu et Gallant au nom du Tribunal de La

Haye, nous serons obligés de les arrêter s'ils arrivent en Norvège». «C'est le tribunal qui décide d'émettre ou non un mandat d'arrêt. Si c'est le cas, tous les pays signataires doivent agir en conséquence», a ajouté le ministre des Affaires étrangères de la Norvège, qui est le premier pays à annoncer de sa propre initiative qu'il exécuterait les mandats, s'ils sont délivrés. Le site israélien Ynet indique à ce propos qu'aucun premier ministre ou ministre de la défense israélien ne se rendra prochainement en Norvège.

R.I.

DANS UNE LETTRE ADRESSÉE À DAVID CAMERON

105 députés et Lords britanniques appellent leur gouvernement à soutenir la CPI

Dans une lettre adressée au ministre britannique des Affaires étrangères, David Cameron, 105 députés et Lords issus de 11 partis britanniques ont exhorté leur gouvernement à «faire tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir la Cour pénale internationale» pour dissuader les tentatives d'intimidation dont elle fait l'objet actuellement en raison de la demande d'émission d'un mandat d'arrêt contre le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu et son ministre de la Défense, Yoav Gallant. Cette sortie des députés et lords britanniques fait suite aux propos du Premier ministre britannique Rishi Sunak qui qualifié la décision de la Cour pénale internationale de requérir un mandat d'arrêt contre des responsables israéliens d'«extrêmement inutile».

S'exprimant dans ce cadre, les rédacteurs de la lettre, les députés travaillistes Richard Burgon et Imran Hussein, ont indiqué qu'«il y a de plus en plus de preuves qu'Israël commet des violations claires et évidentes du droit international à Ghaza», en soulignant que «les responsables doivent rendre des comptes».

*Si les États-Unis et Israël ne sont pas membres de la Cour pénale internationale créée en 2002 et ne reconnaissent pas de ce fait, son autorité, ce n'est pas le cas de leurs alliés, comme le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, le Canada, le Japon, l'Australie, le Japon... qui sont signataires du Statut de Rome qui a institué cette Cour et qui doivent appliquer ses décisions qui sont contraignantes. La France, même si elle a des

réserves, a déjà apporté son soutien à la CPI et se dit attachée à l'indépendance de la Cour. Les États-Unis qui font pression actuellement sur le procureur général de la CPI, Karim Khan, pour qu'il revienne sur sa décision de lancer des mandats d'arrêt contre les responsables israéliens, se retrouveront isolés. Il y aura certes, quelques pays qui ont l'habitude de soutenir les bourreaux et de s'en prendre aux victimes, qui vont hurler au «scandale» comme c'est le cas des États-Unis, mais la majorité des pays soutiendront la CPI et afficheront un franc soutien à la Palestine martyrisée. Quoique fassent les États-Unis, les responsables du génocide en cours à Ghaza seront rattrapés tôt ou tard par la justice.

Boualem B.

Les perspectives de l'Iran après l'ère Raïssi

Le 19 mai 2024, un hélicoptère transportant le président iranien Ebrahim Raïssi, le ministre des Affaires étrangères Hossein Amir-Abdollahian et d'autres responsables s'est écrasé dans les montagnes à la frontière entre l'Iran et l'Azerbaïdjan.



Par D' Arslan Chikhaoui - Expert en Relations Internationales

Le président Raïssi revenait de la cérémonie d'ouverture d'un grand barrage commun avec l'Azerbaïdjan. Le mauvais temps a rendu les efforts de recherche extrêmement difficiles. En conséquence, des pays du monde entier ont proposé leur aide dans les efforts d'urgence visant à localiser l'hélicoptère abattu, et la Turquie, la Russie et l'Irak ont envoyé des équipes de secours. Le 20 mai 2024, des responsables iraniens ont confirmé que le président, le ministre des Affaires étrangères et d'autres personnes, âgés de 63 ans, avaient été retrouvés morts sur le lieu de l'accident.

LES CONSÉQUENCES DE LA MORT DU PRÉSIDENT RAÏSSI

Le président Raïssi est né à Mashhad, dans le nord-est de l'Iran. Agé de 20 ans, il est nommé procureur de la ville de Karaj et gravit progressivement les échelons jusqu'à devenir chef du système judiciaire iranien. Il a été élu président en juin 2021. La mort du président survient à un moment difficile au Moyen-Orient. À l'exception d'Israël, les dirigeants du monde ont présenté leurs condoléances. Raïssi, en tant que président iranien, était la deuxième personne la plus puissante du pays, après le guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei. Le premier vice-président iranien, Mohammad Mokhber, est désormais président par intérim, et le négociateur en chef, Ali Bagheri Kani, a été nommé ministre des Affaires étrangères par intérim.

Conformément à la Constitution iranienne, un nouveau président sera élu dans un délai de 50 jours. Cependant, l'héritage de Raïssi aura un impact sur les relations intérieures et étrangères iraniennes à l'avenir.

Selon des observateurs bien

informés, Raïssi a été le premier président iranien, sous la direction de l'ayatollah Khamenei, qui a duré 35 ans, à s'aligner pleinement sur les politiques de ses dirigeants aux niveaux national, régional et international. Les présidents précédents issus des camps réformistes ou modérés, tels qu'Akbar Rafsandjani, Mohammad Khatami et Rohani, avaient des points de vue différents de ceux des dirigeants sur la politique étrangère et intérieure. Même Mahmoud Ahmadinejad, élu sur le front des principes, a finalement eu de profonds désaccords avec les dirigeants.

En fait, l'ère de Raïssi a marqué la première période au cours de laquelle la gouvernance en Iran était devenue unifiée, les principes détenant le pouvoir au sein du gouvernement, du parlement, du système judiciaire, des institutions de sécurité et militaires. Selon divers observa-

LES TROIS DÉVELOPPEMENTS MAJEURS DE LA PRÉSIDENTIE DE RAÏSSI

1- Accord sur le nucléaire iranien

La plupart des principes (conservateurs) se sont opposés avec véhémence à l'accord sur le nucléaire iranien, connu sous le nom de Plan d'action global commun (JCPOA). Le gouvernement de Raïssi a fait tout son possible pour le relancer, bien qu'en vain, l'administration Biden se montrant peu encline à aller de l'avant.

L'administration Biden et l'Union européenne n'étaient pas enclines à relancer le JCPOA en raison de la coopération de l'Iran avec la Russie, notamment dans la guerre en Ukraine, puis du soutien de l'Iran au Hamas dans la guerre contre Israël. Le président américain Biden a ajouté environ 700 nouvelles sanctions contre l'Iran sous l'ère Donald Trump. De leur côté, les gouvernements européens ont également imposé des dizaines de nouvelles sanctions contre l'Iran. À cause d'eux, début 2024, la population iranienne était confrontée à une inflation élevée et à une monnaie encore plus affaiblie. En conséquence, la réaction la plus importante du gouvernement Raïssi a été de se distancier du JCPOA, d'étendre son programme

nucléaire et de devenir un État à seuil nucléaire. C'est l'héritage le plus important de l'ère de Raïssi. La question reste ouverte de savoir si l'Iran ira de l'avant vers la construction d'un État nucléaire après la mort de Raïssi. Les États-Unis et l'Europe manquent actuellement d'initiative diplomatique ou de volonté d'engager un dialogue sérieux et large avec l'Iran, se concentrant plutôt sur l'augmentation des sanctions, des menaces et des brimades. Si cette tendance se poursuit, quel que soit le prochain président iranien, Téhéran poursuivra probablement l'acquisition de capacités nucléaires.

2- Tensions Iran-Israël

Pendant la présidence de Raïssi, les tensions entre l'Iran et l'axe américano-israélien ont atteint leurs plus hauts niveaux depuis la révolution de 1979. Le 1^{er} avril 2024, une frappe aérienne israélienne sur un bâtiment consulaire iranien à Damas, la capitale syrienne, a tué plusieurs officiers supérieurs de l'armée iranienne. En réponse, le 13 avril, l'Iran a mené sa toute première attaque directe sur le territoire israélien en déployant plus de 300 véhicules aériens sans pilote et missiles. La poursuite de la tendance actuelle entre l'Iran, l'Occident et Israël pourrait bien conduire à une guerre totale entre l'Iran et Israël.

3- Rapprochement entre Iran et Arabie Saoudite.

Sous Rohani, en janvier 2016, les forces pro-principalistes, irritées par les exécutions par l'Arabie saoudite d'un éminent religieux chiite et de 47 prisonniers, ont fait irruption dans l'ambassade saoudienne, conduisant à une crise diplomatique entre Riyad et Téhéran. En mars 2023, la Chine a négocié le rapprochement Iran-Arabie Saoudite. Cependant, la principale raison de cette évolution était que le prince héritier saoudien

Mohammed Bin Salman avait adopté une nouvelle stratégie visant à transformer l'Arabie saoudite en la première puissance économique du Moyen-Orient dans le cadre du Plan Vision 2030. Pour atteindre cet objectif, il a agi pour normaliser les relations avec les pays de la région, notamment l'Iran, le Qatar, l'Égypte et la Turquie, et même avec Israël, tout en élargissant les relations avec les puissances du bloc eurasiatique, la Russie et la Chine. Cette évolution a jeté les bases de meilleures relations arabo-iraniennes sous la prochaine administration iranienne. Le prochain développement régional et international majeur a été l'adhésion permanente de l'Iran à l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) et la candidature de l'Iran à rejoindre le groupe des Brics que Pékin et Moscou ont présenté comme un puissant contre-pôle à l'Occident. Si les hostilités entre l'Occident et l'Iran se poursuivent, l'adhésion de l'Iran à ces deux organisations importantes fournirait une base pour achever le processus de pivotement de l'Iran vers l'est.

OPTIONS POUR UN AVENIR PROCHE

Du point de vue d'observateurs bien informés, après l'ère du président Raïssi, deux hypothèses concernant la politique intérieure de l'Iran sont prévisibles :

La première suggère que les principes radicaux resserreront leur emprise et contrôleront pleinement le gouvernement, ce qui pourrait conduire à une escalade des tensions entre l'Iran et l'Occident. La deuxième hypothèse est que, sous la direction des dirigeants, des forces modérées au sein du camp des principes entreront en scène, ce qui augmenterait les chances d'apaiser les tensions entre l'Iran et l'Occident.

A. Ch.



P^R BRAHIM MOUHOUCHE :

«Nous disposons des moyens nécessaires pour réaliser notre sécurité alimentaire»

L'Algérie devient le premier producteur de céréales dans la région du Maghreb avec une hausse de sa production de 11% par rapport à l'année dernière, un chiffre annoncé par le département d'Etat américain et rapporté par des médias. Le professeur Brahim Mouhouche, membre du Conseil supérieur de la recherche scientifique et des technologies, et professeur à l'Ecole supérieure nationale d'agronomie (ENSA), confirme que c'est là le résultat d'un ensemble de mesures et d'incitations engagées par les pouvoirs publics sur instruction du président de la République, dont essentiellement le soutien des prix et subventions des semences et des engrais accordées aux agriculteurs. Un soutien dont le coût est évalué à près de 130 milliards de dinars. Le professeur Mouhouche, qui s'exprimait hier à l'émission L'invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, insiste sur le respect des pratiques culturales qui peut déjà, à lui seul, améliorer les rendements de manière significative. Il soulève aussi la question de la disponibilité de la ressource hydrique en précisant qu'en dépit de notre situation géographique confinant à notre pays un climat aride, nous disposons en revanche de l'une des réserves d'eau souterraine des plus importantes dans le monde.

R.E.

PÊCHE ET PRODUCTIONS HALIEUTIQUES

Début de la campagne de pêche au thon rouge

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Ahmed Badani a annoncé, mardi à partir de Mostaganem, que le lancement de la campagne nationale de la pêche au thon rouge aura lieu ce jeudi.

C'est dans une déclaration à la presse en marge de la visite de travail effectuée dans la wilaya de Mostaganem, que le ministre a déclaré: "dans deux jours, nous annoncerons le lancement de la campagne nationale de la pêche au thon rouge, marquée cette année par une augmentation du quota accordé à l'Algérie", qui est passée (l'augmentation) à 40 tonnes, contre 20 tonnes durant l'année dernière.

La campagne, qui vise un volume de 2.046 tonnes, sera marquée par la participation de 34 bateaux spécialisés dans la pêche hauturière (pêche au large), a précisé le ministre, ajoutant que "cette augmentation constitue un acquis pour notre pays, qui est connu pour son engagement à réaliser la totalité de son quota de thon rouge". Le ministre a souligné que "l'année écoulée a été marquée par des exportations pour un montant de 27 millions de dollars, dans le cadre des démarches du Gouvernement visant à diversifier les exportations national hors hydrocarbures". Il sera procédé, durant le mois de juillet prochain, à l'ensemencement



de 12 barrages, répartis à l'échelle nationale, où la pisciculture est pratiquée par une soixantaine de professionnels de la filière, a ajouté le ministre. L'opération, qui sera initiée en coordination avec le ministère de l'Hydraulique et l'Agence nationale des bar-

rages et transferts (ANBT) permettra de renouveler la production au niveau de ces ouvrages hydriques.

Le ministre a rappelé, dans ce cadre, que l'Algérie s'est hissée, à l'instar des pays méditerranéens et pour la première fois, à la première catégorie du

classement CGPM, établi lors de la dernière réunion de cet organisme et du Fonds mondial de l'alimentation et l'agriculture (FAO), sachant que ce classement est basé sur les critères et les engagements dans le domaine de la pêche durable.

R.S.

TOURISME

Didouche veut renforcer l'investissement dans son secteur

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a souligné, avant-hier, l'importance de renforcer l'investissement dans le secteur du Tourisme, compte tenu des avantages et des opportunités que propose la loi sur l'investissement. C'est lors du Forum d'"El Moudjahid" que le ministre a précisé qu'il était nécessaire "de renforcer l'investissement touristique en vue d'augmenter la capacité d'hébergement", soulignant que "plus de 2.200 projets touristiques ont été

approuvés jusqu'à présent, avec plus de 800 projets en cours de réalisation".

Didouche a mis en exergue l'importance de la loi sur l'investissement qui "offre aux investisseurs du domaine du tourisme des facilitations pour la réalisation de leurs projets", outre le rôle confié à "l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement (AAPI) et à l'Agence nationale du foncier touristique". Il a évoqué, à cette occasion, la disponibilité de "249 zones d'expansion touristique

(ZET), dont 70 aménagées et 50 programmées pour aménagement à l'avenir, afin de les mettre à la disposition des investisseurs pour réaliser leurs projets dans différentes régions du pays".

Didouche a mis l'accent, en outre, sur "la nécessaire diversification des parcours touristiques et le soutien à l'investissement pour assurer des structures d'hébergement conformes aux normes internationales, outre l'amélioration des services touristiques à travers

la promotion et l'actualisation de la formation suivant les demandes des clients, créant ainsi une destination touristique par excellence". Le ministre a souligné le rôle du "Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) 2030" duquel a découlé la stratégie nationale d'aménagement touristique qui s'appuie sur cinq dynamiques de développement touristique, visant essentiellement à l'investissement, à l'amélioration des services, à la promotion, au développement

des moyens de communication et à la mise en place d'un arsenal juridique pour une gestion optimale du secteur".

Enfin, Didouche a révélé que les prévisions indiquaient que l'Algérie "accueillera plus de 12 millions de touristes étrangers à l'horizon 2030", soulignant l'importance de concrétiser cet objectif à travers la réalisation des infrastructures nécessaires, l'augmentation de la capacité d'accueil et l'amélioration des services.

N.S.

COMMERCE

Zitouni se réunit avec les importateurs de café et de fournitures scolaires

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, s'est réuni, mardi à Alger, avec les transformateurs et les importateurs de café, les importateurs et les producteurs de fournitures scolaires, ainsi que les fabricants d'appareils électroménagers, et ce, dans le cadre de l'organisation et de la régulation du marché national, annonce un communiqué du ministère. Tenues en présence du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, et de membres du Conseil, ces réunions importantes ayant porté sur plusieurs questions relatives à quelques filières de large consommation s'inscrivent dans le cadre de l'approche participative et consultative du ministère, précise le communiqué. Lors de la première réunion, Zitouni a examiné

avec les transformateurs et les importateurs de café, les défis relatifs à la hausse des prix du café au niveau du marché international, et ses répercussions sur le marché national, outre les voies possibles d'atténuer l'impact de la flambée des cours de cette substance aux bourses internationales.

Consacrée aux préparatifs de la rentrée scolaire 2024/2025, la deuxième rencontre a réuni le ministre et les producteurs et importateurs de fournitures scolaires dans le cadre des mesures proactives du ministère, visant à fournir ces articles "aux prix raisonnables pour alléger les charges des familles algériennes". Lors de cette rencontre qui a porté sur de nombreuses questions relatives à la diversification de la production nationale de fournitures scolaires et à

l'orientation des investissements dans ce domaine, Zitouni s'est félicité de voir plusieurs importateurs de ces produits se tourner vers la production locale. Le ministre a appelé les opérateurs économiques à renforcer leur participation aux foires commerciales de proximité dédiées aux fournitures scolaires prévues avant la prochaine rentrée scolaire, soulignant que la tenue de ces manifestations constituait un "pas important" visant à proposer ces produits à des prix compétitifs, note le communiqué. Lors de la troisième rencontre, consacrée aux producteurs d'appareils électroménagers, le ministre a mis en avant l'importance de mettre en place un plan de production et un large réseau de distribution pour répondre à la demande en matière d'appareils électroménagers,

notamment les climatiseurs "qui connaissent une forte demande durant la saison estivale, mais aussi au vu de la prochaine opération de distribution de logements", souligné le communiqué du ministère. Kamel Moula a salué, pour sa part, les efforts du ministère du Commerce qui tendent à "stabiliser le marché et assurer les besoins essentiels des citoyens en divers produits", se félicitant des mesures proactives du ministère, ainsi que de son approche participative avec les opérateurs économiques, selon la même source. Il a souligné que le CREA, par le biais de ses membres, adhèrera aux efforts du secteur du Commerce en vue de préserver le pouvoir d'achat des citoyens via des réductions sur nombre de produits.

R.E.

Constantine : 2^e édition du Salon «ConstanTIC»

Parmi la soixantaine d'exposants figurent de grandes entreprises internationales dans le domaine du digital et de la numérisation. Du coup, les nouvelles évolutions dans ce domaine seront affichées lors de cette manifestation qui se tiendra du 4 au 6 juin prochain. Au programme de cette rencontre également, des conférences et des ateliers interactifs animés par des experts internationaux et des spécialistes de renom.

La 2^e édition du Salon du digital de la numérisation et des technologies de l'information et de la communication "ConstanTIC", placée sous le parrainage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-Entreprises ainsi que le ministère de la Poste et des Télécommunications, se tiendra du 4 au 6 du mois de juin prochain à Constantine, apprend-on lundi des organisateurs. Cette manifestation prévoit la participation de 60 exposants représentants des ténors des technologies mondiale du digital et de la numérisation, a déclaré à l'APS Mohamed Sei-

feddineSalhi, le directeur général de l'entreprise MediaSmart, organisatrice du Salon. Dans le cadre de l'exposition ConstanTIC 2, il est prévu également l'organisation de conférences et d'ateliers interactifs animés par des experts internationaux et des spécialistes de renom qui aborderont une gamme variée de sujets, incluant le E-marketing, la sécurité informatique et l'intelligence artificielle, offrant aux participants une expérience d'apprentissage pratique et une occasion d'approfondir leurs connaissances et d'échanger les expériences avec des experts de l'industrie.

BATNA :

Des perspectives prometteuses pour l'investissement et l'industrie

Les membres de la mission d'information de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation ont unanimement considéré, ce mardi au terme de leur visite à Batna, que cette wilaya présente « des perspectives prometteuses dans les domaines de l'investissement et de l'industrie ». Le chef de la mission Miloud Hanafi, également président de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, a affirmé que « l'inspection par les membres de la mission de plusieurs entreprises économiques publiques et privées ainsi que de certaines zones des activités dont celle de la wilaya déléguée de Barika a fait ressortir que Batna possède des potentialités. Ces atouts fait d'elle d'elle une wilaya pivot à l'avenir prometteur notamment dans le domaine des industries de transformation, céramique et pharmaceutique ». Le même sénateur a ajouté que la mission a été chargée par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil de « faire le point sur la situation du développement et de l'investissement, d'inspecter les zones industrielles et d'écouter les préoccupations des investisseurs pour les élever à la tutelle et enlever les écueils qui entravent la contribution au développement local et la consolidation de

l'économie nationale ». Les membres de la mission ont inspecté les zones des activités d'El Madher et de Barika et les zones industrielles de Batna, Ain Yagout et Djerma et plusieurs unités productives publiques dont la Laiterie Aurès, une unité publique de production de jus et conserves à N'gaous et deux unités privées de céramiques. A l'unité de distribution de médicaments Est du groupe Saïdal dans la zone industrielle à la cité Kechida de Batna, les membres de la mission ont reçu des explications sur le projet de réalisation d'une usine de production de cristaux d'insuline dont les travaux seront lancés « au mois de juin prochain » et aura une capacité de production de 1.500 kg/an permettant à terme de réduire la facture des importations. Les deux usines de montage et fabrication de véhicules touristiques et camions actuellement à l'arrêt dans la commune de Djerma ont suscité l'intérêt de la mission qui a promis d'élaborer en urgence un rapport détaillé sur leurs situations pour le remettre au président du Conseil de la nation en vue de le transmettre aux autorités supérieures du pays et hâter la prise de décision concernant leur relance dans l'intérêt du développement local et de l'économie nationale ».

APS

BOUIRA :

Raccordement de 103 forages au réseau d'électricité

Au total 103 forages ont été raccordés au réseau d'électricité à travers plusieurs communes de la wilaya. Ceci pour une enveloppe financière de 172 millions de dinars, selon des services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de la wilaya « Le nombre de forages raccordés au réseau d'électricité à Bouira a atteint 103 forages alimentés sur les 138 demandes introduites auprès de nos services », a expliqué à l'APS le directeur de distribution de l'électricité et du gaz, Khaled Messaoudi. La direction de distribution locale a contribué à hauteur de plus de

17 millions de dinars dans l'enveloppe allouée au projet, selon les détails fournis par M. Messaoudi. Pour les 35 forages restants, le même responsable a précisé que les travaux sont en cours de réalisation pour le raccordement de 21 forages, alors que des entreprises vont être désignées prochainement pour la réalisation de six autres. Les études sont en cours pour la réalisation également de huit (08) autres forages, a-t-il encore précisé, rappelant que la mise en service en électricité des forages se fait sans condition de paiement préalable des frais des travaux de raccordement.



Aussi, le salon ConstanTIC abritera un espace de rencontres et d'affaires ouvert aux entreprises et aux demandeurs d'emploi, ainsi qu'un espace dédié aux institutions publiques partenaires du développement de ce secteur, agences spécialisées, prestataires de services, experts et consultants, outre un espace B to B qui permettra aux entreprises d'intégrer le réseau de collaboration, de tisser de nouvelles relations et notamment de nouer des partenariats stratégiques.

Cet événement technologique vise à favoriser le développement des échanges et des expériences entre les acteurs et universitaires activant dans ce domaine, créateur de richesse et d'emploi, a ajouté la même source. M. Salhi a souligné que cette manifestation incarne une vision d'avenir en accompagnant la transformation digitale de l'Algérie à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans tous les domaines.

R. R.

TÉBESSA :

DES STRUCTURES SANITAIRES DOTÉES DE CINQ SCANNERS

Cinq équipements de scanner ont été acquis, récemment, au profit de plusieurs établissements hospitaliers de la wilaya de Tébessa, a révélé, lundi, le wali, Saïd Khelil. Supervisant au siège de la wilaya la remise d'un équipement scannes au profit de l'hôpital El Aouinet, M. Khelil a fait état de l'acquisition, sur fonds de wilaya, de 5 équipements scanner dont la distribution a commencé le début de l'année en cours pour être mis en exploitation avant la fin du premier semestre. L'hôpital de Bir El Ater avait bénéficié, depuis environ 3 mois, de l'entrée en service de cet important équipement (scanner), alors qu'il a été procédé, au début de la semaine en cours, à une opération de montage d'un équipement similaire à l'hôpital El Oglia en plus de celui de l'hôpital El Aouinet réceptionné lundi, en attendant l'octroi, dans les prochains jours, de 2 scanners pour les hôpitaux d'El Ouenza et Chéria, a précisé le wali. L'opération de l'octroi de ces

équipements vise à améliorer les conditions de prise en charge médicale des citoyens et leur éviter les déplacements vers les wilayas limitrophes et les frais déboursés, selon le même responsable qui a fait état de la mobilisation de budgets supplémentaires sur fonds de wilaya au titre de l'exercice de l'année prochaine pour l'acquisition de 5 autres scanners devant être remis au profit d'autres établissements de santé. Il a, d'autre part, annoncé le recrutement, durant l'année en cours, d'environ 130 médecins généralistes et spécialistes en plus de la mise en service « dans les prochains jours » d'un hôpital de 120 lits implanté au chef-lieu de wilaya. Le wali a fait part également de l'achèvement imminent des études techniques relatives à la réalisation d'un bloc des urgences à Chéria d'une capacité atteignant les 25 lits et un hôpital de 60 lits à Negrine.

IN SALAH :

VERS LA VALORISATION DE LA SOURCE THERMALE «TAMEZGUIDA»

Des démarches sont entreprises pour valoriser la source thermale « Tamezguida » dans la commune de Foggaret-Ezzaouia, wilaya d'In-Salah, dans le cadre des efforts de promotion des potentialités touristiques que recèle la région, ont indiqué ce mardi les services de la wilaya.

Les autorités locales entendent par ces démarches exploiter cette source, localisée à 140 km nord du chef lieu de la wilaya, et la mettre à la disposition des promoteurs touristiques dans le but de mettre à profit ce site à la satisfaction des visiteurs, diversifier les revenus de la commune et répondre aux préoccupations de la population de Foggaret-Ezzaouia, a indiqué la même source. Lors d'une récente visite dans ce site, le wali

d'In-Salah, Abdelkader Bendjima, a instruit les responsables de cette commune de prendre en charge cette future station thermale et sa réhabilitation pour répondre aux exigences des visiteurs de la région et hors-wilaya ralliant cette source pour des fins curatives. Cette source naturelle demeure en quête de potentiel investissement à même d'en faire une valeur économique ajoutée pour cette commune.

Dans l'optique de conférer plus d'attractivité à cette future station, le même responsable a, à ce titre, fait part de la projection des opérations d'ouverture des accès à ce site, dont la réalisation d'une route longue de 90 kilomètres reliant le chef lieu de la commune de Foggaret-Ezzaouia à cette source.

TRITIONNELLE DANS LE MONDE

PRÉSERVATION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES

réplacé par des variétés modernes et a été introduit dans les champs des agriculteurs.

« Désormais multiplié et disséminé le matériel génétique d'autres variétés pour les tester dans les champs des agriculteurs. Par ailleurs, les agriculteurs utilisent ce matériel pour développer de nouvelles variétés plus résistantes et plus solides, tout en préservant les caractéristiques appréciées du Banatka. Mikic estime qu'il est important de conserver toutes les ressources génétiques et de les utiliser pour développer de nouvelles variétés afin de relever les défis du changement climatique auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui et auxquels nous continuerons à être confrontés à l'avenir. » Le projet est dédié à la conservation à l'échelle mondiale des variétés d'espèces cultivées dans les zones rurales pour la région. Des variétés de blé, d'orge et d'avoine ont été récoltées lors de missions de collecte ou récupérées dans les banques de gènes. Ces semences ont désormais été dupliquées et stockées dans la Chambre forte semencière de Svalbard, dans le cadre du projet de partage des avantages.

PROTEGEMENT DES CULTURES DE BASE

Le taro, la noix de coco et la patate douce sont des cultures de base de la culture des îles du Pacifique. Ces variétés constituent la base de la nourriture et de l'économie locale. L'importance de ces cultures et la responsabilité de les préserver dans les champs des agriculteurs sont des préoccupations communes pour les agriculteurs. Alors que la banane, le taro et la noix de coco sont originaires des îles du Pacifique, certaines de ces variétés de taro sont uniques à la région - la patate douce domestiquée pour la première fois en Chine centrale et en Amérique du Sud. La patate douce a été introduite en Papouasie-Nouvelle-Guinée il y a environ 300 ans. Culture douce a apporté plusieurs avantages, notamment sa capacité à prospérer à de hautes altitudes que, par exemple, le taro. La culture de la patate douce, les gens ont commencé à établir de manière plus permanente sur des terres plus élevées.

« L'importance de cette culture est toujours présente sur l'île, avec une gamme de variétés qui prospèrent bien dans diverses conditions. Ce projet soutient la conservation de variétés de patates douces dans des parcelles préservées par les communautés de ce pays du Pacifique. Dans le cadre de cette initiative, l'Institut national de recherche agricole a réussi à rassembler des ressources génétiques de patates douces et en a fait un projet de 60 pour une évaluation plus approfondie. Les espèces cultivées sont principalement Gibson et Geno, qui étaient la banane et la noix de coco. Leur participation au projet, ils ont permis de leur cultures pour inclure des variétés de patate douce. Ils travaillent en collaboration avec des chercheurs en vue d'améliorer les cultures. Tout d'abord, ils sélectionnent les lignées génétiques les plus précieuses, après avoir récolté les tubercules et sélectionnent les pommes de terre qui conviennent le mieux aux caractéristiques de la région. Gibson Gabi a déclaré que « la patate douce est devenue notre principale culture et nous pouvons vendre des variétés plus élevées par rapport aux



bananes. Nous apprenons encore de nouvelles pratiques de culture pour augmenter la qualité et notre rendement.

ACCORDS AVEC DEUX BANQUES DE GÈNES EN AFRIQUE

En Mars dernier, Kent Nnadozie, Secrétaire du Traité international de la FAO sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, a signé cette semaine deux protocoles d'accord pour fournir un appui fondamental à la préservation des collections de semences de deux banques de gènes internationales en Afrique. « Les collections de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) du monde entier jouent un rôle fondamental dans la protection des bases de notre approvisionnement alimentaire », a déclaré le Secrétaire du Traité international, Nnadozie. « Des accords tels que ceux signés cette semaine avec le centre CIFOR-ICRAF à Nairobi au Kenya et avec le Centre mondial des légumes d'Afrique à Arusha en Tanzanie visent à contribuer à combler les déficits de financement, afin de conserver ces collections vitales », a-t-il expliqué. Les fonds à allouer au titre de ces accords proviennent du « Mécanisme de financement commun » du Traité international et du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures (Global Crop Diversity Trust), créé pour préserver les collections de semences dans les banques de gènes au niveau mondial, et il est renforcé par des fonds provenant de l'Agence norvégienne de coopération au développement (NORAD). Le premier protocole d'accord a été signé entre le Secrétaire du Traité international Nnadozie et la Directrice générale du Centre CIFOR-ICRAF, Éliane Ubalijoro, le 1er mars 2024, pour fournir un appui indispensable aux opérations de la banque de gènes des arbres du Centre situé au Kenya. « La banque de gènes des arbres du Centre CIFOR-ICRAF contient la plus

grande collection de ressources génétiques des arbres agroforestiers, qui sont cruciales pour les systèmes agroforestiers ainsi que pour les moyens de subsistance durables dans les zones rurales d'Afrique », a déclaré le Secrétaire Kent Nnadozie. « Je me réjouis de travailler de concert avec le Dr Kent Nnadozie et la FAO pour préserver la diversité des arbres et garantir que le bon arbre soit planté au bon endroit et dans le bon but, pour le bien des générations à venir », a déclaré la Directrice générale, Éliane Ubalijoro. Cet accord fournira au Centre CIFOR-ICRAF environ 740 000 dollars américains pour 2024 et 2025 afin de continuer à préserver la diversité des arbres, à domestiquer les espèces d'arbres et à fournir aux arboriculteurs le matériel de plantation le plus adapté à leurs besoins spécifiques. Le deuxième protocole d'accord a été signé entre le Secrétaire du Traité international Nnadozie et le Directeur général associé du Centre mondial des légumes en Afrique, Gabriel Rugalema, le 6 mars 2024 à Arusha, Tanzanie, en présence de Beatrice Banzi, Directrice adjointe de la production végétale au ministère de l'Agriculture de Tanzanie. « Grâce à l'appui financier de l'Agence norvégienne NORAD, la subvention aidera à conserver la riche diversité des légumes africains ainsi qu'à stimuler et améliorer l'économie de l'agriculture maraîchère en Tanzanie et partout en l'Afrique, en particulier pour les petits agriculteurs », a déclaré le Secrétaire du Traité international, Nnadozie. « La conservation du matériel génétique nécessite des partenariats semblables à celui-ci », a déclaré Rugalema, Directeur général associé du Centre mondial des légumes en Afrique. « Nous sommes vraiment ravis de disposer de ce financement important, qui nous permettra de nous concentrer sur la collecte, la caractérisation, la conservation et la promotion de l'utilisation de ces ressources pour le plus grand bien de l'humanité », a-t-il ajouté. L'accord

fournira environ 650 000 USD couvrant la période 2024 et 2025 en vue de maintenir les activités principales de la banque de gènes de légumes dans les installations de la banque de gènes du Centre à Arusha, Tanzanie, aux fins de la conservation et de la distribution d'échantillons de semences aux agriculteurs, aux chercheurs et aux obtenteurs en Afrique et ailleurs. Le troisième accord qui sera signé au titre du Mécanisme de financement commun est prévu avec l'Institut international de recherche sur les cultures des tropiques semi-arides (ICRISAT) situé à Hyderabad, Inde, avec plusieurs stations en Afrique. Ces fonds sont alloués aux fins de la préservation des collections mondiales vitales de semences et d'autres RPGAA, à la fois sur le terrain et dans des installations existantes, qui constituent la base de l'approvisionnement alimentaire végétal mondial. Le Mécanisme de financement commun a été créé en réponse à la demande de l'Organe directeur du Traité international de mobiliser le soutien pour la conservation des collections détenues par les institutions internationales qui se sont engagées à assurer la sécurité alimentaire et l'agriculture durable dans le cadre du Traité international. Les trois collections de matériel génétique de cultures détenues par des institutions internationales et destinées à recevoir l'appui du Mécanisme de financement commun gèrent collectivement des collections de plus de 140 000 accessions de céréales, de légumineuses à grains, de légumes et d'espèces d'arbres agroforestiers. Le matériel conservé dans ces banques de gènes internationales est accessible au niveau mondial pour produire des aliments à partir de plantes, selon les termes du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages du Traité international, qui constitue actuellement le plus grand mécanisme d'échange mondial en matière de RPGAA.

Par A.B. et Agences

TUNISIE

L'ITALIE AUTORISE LE PROJET D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE CONJOINT

Riche de ses ressources renouvelables et très proche du marché européen, la Tunisie, se veut exportatrice d'énergie propre vers l'Europe, tout en travaillant à decarboniser son propre mix énergétique.

Le ministère italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique a, par un décret publié le 10 mai, autorisé le projet Elmed, l'interconnexion électrique entre l'Italie et la Tunisie qui sera réalisée par Terna et la STEG, l'opérateur du réseau électrique tunisien. « L'autorisation de la nouvelle interconnexion entre l'Italie et la Tunisie, outre le fait qu'elle constitue une étape importante dans le cadre des objectifs ambitieux de transition énergétique, permettra au pays, grâce à sa situation géographique stratégique, de renforcer son rôle de [hub] électrique Europe », a déclaré Gilberto Pichetto, le ministre italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique.

La ligne électrique, pour laquelle un investissement total de 850 millions d'euros (environ 924 millions \$) est prévu, aura une longueur totale d'environ 220 km, dont la majeure partie en câble sous-marin transportera 600 MW à une profondeur maximale d'environ 800 mètres le long du détroit de Sicile.

Fin avril 2024, le directeur général de l'électricité et des énergies renouvelables au ministère de l'Énergie de la Tunisie avait annoncé que la STEG allait mobiliser un investissement de 284,25 millions \$ pour réaliser le projet.

Cet investissement concernera la partie tunisienne de l'infrastructure qui porte sur l'établissement d'un câble électrique sous-marin sur 100 km, d'un coût de 133,6 millions \$, ainsi que sur la construction d'une station électrique dans la région Mlaabi, d'un coût de 150,7 millions \$.

In Agence Ecofin

NIGERIA

Dangote promet la fin de l'importation de produits pétroliers à partir de juin

Aliko Dangote, le patron du groupe nigérian Dangote, a conclu, il y a quelques jours, une entente avec Patrick Pouyanné, le P-DG de TotalEnergies, pour soutenir l'approvisionnement de la raffinerie de brut exploitée par la société qu'il dirige.

Dès juin 2024, le Nigeria n'importera plus aucun produit pétrolier pour couvrir ses besoins énergétiques. C'est ce qu'a annoncé l'homme d'affaires, Aliko Dangote (photo), en marge l'Africa CEO Forum clôturé le vendredi 17 mai dernier, à Kigali (Rwanda). Ce dernier a assuré au passage que la raffinerie du groupe est désormais en mesure de produire suffisamment d'essence et de diesel pour approvisionner toute l'Afrique occidentale et centrale et en exporter vers d'autres pays comme le Brésil et le Mexique. À côté de la production de diesel et d'essence, dont le démarrage est prévu pour juin prochain, la raffinerie Dangote, ajoute-t-il, est également en mesure de fournir assez de produits pétrochimiques notamment du polypropylène, du polyéthylène, de l'huile de base pour les moteurs et du benzyle linéaire pour répondre aux besoins de toute l'Afrique. Selon le milliardaire, la raffinerie Dangote cible via ses 650 000 b/j de capacité de raffinage, le renforcement de l'autonomie du continent en matière énergétique, mais aussi son autosuffisance d'ici les quatre prochaines années, dans la production de potasse et de phosphate, sans oublier le doublement, dans les 20 pro-



chaines de la capacité de production d'urée, à six millions de tonnes. Dans le rapport « Pourquoi la raffinerie pétrolière d'Aliko Dangote peut réussir là où les autres raffineries africaines ont échoué », publié le 4 avril dernier par Ecofin Pro, la plateforme de l'Agence Ecofin destinée aux profession-

nels, il est souligné sa capacité à s'imposer comme une référence dans le segment aval de l'industrie pétrolière africaine, compte tenu des choix opérationnels des parties prenantes pour en garantir l'exploitation à long terme.

In Agence Ecofin

MALI

La justice ouvre une enquête contre la mise en place d'«institutions parallèles»

Les organisations Panel des Démocrates Maliens et Convergence pour une transition civile seront poursuivies pour "trouble à l'ordre public" et "atteinte à la sûreté de l'État". La justice malienne a annoncé l'ouverture d'une enquête contre les responsables de deux organisations pour avoir annoncé la mise en place "d'organes et institutions parallèles aux autorités de la transition". C'est ce qui ressort d'une déclaration du procureur du Pôle national de lutte contre la cybercriminalité, Adama Coulibaly, relayé par la presse locale dont l'Agence malienne de presse (Amap, officiel), lundi. « Des organisations dénuées de toute existence juridique dénommées [Panel des Démocrates Maliens] et [Convergence pour une transition civile] », avaient tenu dans le cyberespace « des propos qui troublent l'ordre public », a indiqué Coulibaly dans

un communiqué consulté par Anadolu, soulignant que ces propos sont susceptibles de constituer une infraction « d'atteinte au crédit de l'État ». Il a expliqué que ces organisations avaient appelé à la mise en place d'organes et d'institutions parallèles aux autorités de la transition, les accusant d'inciter « d'autres organisations et les citoyens à participer à une entreprise visant à porter atteinte à la sûreté de l'État ». Les auteurs de ces "agissements" pourraient ainsi être poursuivis pour « atteintes au crédit et à la sûreté de l'État, incitation à la violence et au crime par le biais d'un système d'information », a averti le procureur Adama Coulibaly, se référant à la Loi n°2019-056 du 5 décembre 2019 sur la cybercriminalité.

Pour rappel, les organisations citées par le procureur du Pôle judiciaire de lutte contre

la cybercriminalité avaient appelé la semaine dernière à la mise en place d'un gouvernement civil et d'un parlement d'union nationale en exil ainsi qu'à une prochaine mobilisation contre les autorités militaires au pouvoir, dans le but de "rétablir l'ordre constitutionnel" au Mali.

Cet appel intervient alors que les autorités militaires au pouvoir avaient organisé un dialogue "inter-maliens" et dont les recommandations ont été présentées au chef de la Transition, Assimi Goïta, le 13 mai courant. La prorogation de la Transition pour une période supplémentaire de 2 à 5 ans et l'éligibilité de Goïta à la prochaine présidentielle étaient parmi les principales recommandations. Le Panel des démocrates maliens a rejeté ce dialogue ainsi que ses recommandations.

In Agence Anadolu

BURKINA FASO

Le ministère de l'Environnement numérise dix services

Pour accroître l'efficacité administrative et optimiser la gestion des données, les gouvernements africains adoptent de plus en plus la numérisation des services. Cette initiative ambitieuse devrait significativement améliorer la vie des citoyens. Le ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement du Burkina Faso a officiellement lancé, le vendredi 17 mai, une nouvelle plateforme numérique visant à simplifier le processus de dépôt des dossiers de demandes des usagers auprès du ministère. Dix premières procédures numéri-

sées sont disponibles sur la plateforme accessible via l'adresse www.eservices.envieau.gov.bf. S'exprimant lors de l'événement, Aminata Zerbo/Sabane, la ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, fait savoir que « ce portail va aider nos populations à accéder plus facilement à ces services, mais aussi aider les agents du ministère à pouvoir répondre plus efficacement aux sollicitations des usagers ». Les 10 procédures numérisées par le ministère chargé de l'Environnement concernent la délivrance de

l'avis technique pour l'importation de produits chimiques, le certificat d'homologation des emballages et sachets plastiques biodégradables, le certificat d'exemption des emballages et sachets plastiques non biodégradables, ainsi que l'autorisation de gestion des déchets solides. Elles incluent également les permis de circulation du bois et charbon de bois, de coupe du bois et charbon de bois, d'écotourisme, de détention d'un animal sauvage, de chasse, et enfin l'agrément technique dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Le lancement de ce portail s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de modernisation de l'administration publique (SNMAP) 2021-2025. Cette stratégie ambitionne de doter le Burkina Faso d'une administration publique d'excellence au service des usagers d'ici 2025. Dans les prochains mois, d'autres plateformes de divers ministères seront également mises en ligne, avec pour objectif de faciliter l'interaction entre les usagers et l'administration tout en réduisant les déplacements nécessaires. Ce vaste projet marque un tour-

nant significatif vers la modernisation et la numérisation des services administratifs au Burkina Faso, améliorant ainsi la qualité et l'accessibilité des services publics pour les citoyens. Il reflète l'engagement du gouvernement burkinabè à utiliser les technologies numériques pour optimiser les interactions entre les citoyens et l'administration, suivre les demandes en temps réel, générer des statistiques sur les demandes traitées, faciliter l'archivage des dossiers et réduire l'utilisation du papier.

In We Are Tech Africa

Cyclisme : l'Algérien Nassim Saïdi vainqueur de la 24^e édition du Tour d'Algérie

La sélection nationale a couru la dernière étape avec pour seul objectif de faire remporter à un cycliste algérien le maillot jaune. Les échappées des cyclistes algériens ont été menées pour fatiguer le détenteur du maillot jaune, l'Erythréen Meron Hagos Teshom à l'issue de l'avant-dernière étape et permettre à Nassim Saïdi de décrocher un temps lui permettant de devenir le leader du classement général et d'enfiler enfin le maillot jaune du Tour d'Algérie.



deux Algériens Azzedine Lagab "Madar Pro Team" (3h34:46) et Youcef Reguigui de la formation malaisienne "Terengganu" (3h34:46). Au classement général à l'issue de la dixième et pénultième étape, l'Algérien Nassim Saïdi de la formation "Madar Pro Team" a endossé le maillot jaune de vainqueur du TAC-2024 après avoir décroché sur le fil la première place dans le temps de

30h49m31sec, devant le Néerlandais Lars Quaedvileg (30h49m39sec) et le Mauricien Christopher RoyhierLagane (30h51m12sec). De son côté, Hamza Yacine (27 ans), a remporté le maillot vert du cycliste le plus rapide qu'il a porté en neuf étapes sur dix. La journée de mercredi verra le déroulement du Grand Prix international d'Annaba dans un circuit fermé de 1,5 km à

parcourir 50 fois et enfin le Grand Prix international d'Alger, vendredi, long de 1,620 kms à parcourir 50 fois. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

R.S.

LES PORTEURS DE MAILLOTS

- Maillot jaune (leader du classement général) : Nassim Saïdi (Madar Pro Team / Algérie)	AwetAman (World Cycling Centre Africa)
- Maillot vert (meilleur sprinteur) : Hamza Yacine (Madar Pro-Team / Algérie)	- Maillot bleu (vainqueur d'étape) : Christopher Rogier Lagane (Maurice)
- Maillot Blanc (meilleur jeune) : Vainqueur Masengesho (Rwanda)	- Maillot rouge (meilleur Algérien) : Azzedine Laâgab (Madar Pro-Team / Algérie)
- Maillot à pois (meilleur grimpeur) :	- Maillot orange (coureur le plus combatif) : Eric Manizabayo (Rwanda).

Ligue 1 Mobilis : le MCO en battant l'USMA accroît ses chances de maintien

Le MC Oran a réalisé une belle opération dans la course au maintien, en battant mardi soir l'USM Alger (1-0, mi-temps : 1-0) au stade Ahmed-Zabana (Oran), en match comptant pour la mise à jour de la 22^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. L'unique but de la partie a été inscrit peu avant la pause sur une tête de MerouaneDahar (39e). L'entraîneur espagnol de l'USMA Juan Carlos Garrido a été expulsé à la 20^e minute de jeu pour contestation de décision de l'arbitre. A la faveur de ce succès, les Oranais s'emparent provisoirement de la 14^e place, de premier non-relégable, avec 29 points, et relèguent ainsi l'ES Ben Aknoun à la 15^e position de premier relégable (26 pts). L'ESBA compte un match en retard à disputer à domicile face à l'USMA (23^e journée). Il s'agit de la deuxième victoire de rang

pour le MCO, après celle décrochée vendredi à la maison face à l'ES Sétif (4-1), et enchaîne un quatrième match sans défaite.

En revanche, le club algérois, qui stagne à la 5^e place (39 pts), concède un deuxième revers de suite, après celui face à son rival le MC Alger (1-0), résultat qui compromet les chances des "Rouge et Noir" de terminer la saison sur le podium. Outre le match face à

l'ESBA, l'USMA jouera un autre match de mise à jour en déplacement face au CS Constantine (24^e journée). La 27^e journée du championnat se jouera le samedi 25 et dimanche 26 mai, et sera marquée par un duel à distance pour la place de dauphin, entre le CR Belouizdad et le CS Constantine, alors qu'en bas du tableau le choc des mal-classés entre le MCO et l'ESBA sera certainement décisif pour maintien.

Classement :	Pts	J			
1). MC Alger	60	26	9). ASO Chlef	34	26
Champion 2023-2024			10). NC Magra	33	26
2). CR Belouizdad	46	26	--). US Biskra	33	26
3). CS Constantine	45	25	12). MC El Bayadh	32	26
4). ES Sétif	41	26	--). USM Khenchela	32	26
5.) USM Alger	39	24	14). MC Oran	29	26
6). Paradou AC	36	26	15). ES B. Aknoun	26	25
--). JS Kabylie	36	26	16). US Souf	7	26
--). JS Saoura	36	26	Reléguée en L2.		

APS

FAF : Rabah Saadane nommé coordinateur général du Collège technique national

L'ex-sélectionneur national Rabah Saadane a été nommé Coordinateur général du Collège technique national, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Cette nomination intervient suite à la décision du président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi en concertation avec le directeur technique national, AmeurMansoul, indique la FAF. "Je suis heureux de pouvoir servir une nouvelle fois mon pays. Je remercie encore une fois le président de la FAF, Walid Sadi pour sa confiance. Je serai

honoré d'apporter mon expérience pour aider au développement du football algérien. L'installation de ce collège technique est une excellente chose pour notre football et tous ensemble on fera le nécessaire pour contribuer à sa progression", a déclaré le doyen des entraîneurs algériens, Rabah Saadane. De son côté, le directeur technique national, AmeurMansoul a déclaré à propos de cette nomination : "Nous sommes heureux à la direction technique de pouvoir compter sur l'un des monuments du football algérien, en l'occurrence,

Rabah Saadane. Je suis convaincu qu'il apportera beaucoup à notre football de par ses connaissances, ses expériences et son vécu.

Le football algérien a besoin de lui et nous sommes honorés de l'avoir parmi nous."

Le collège technique national a tenu sa deuxième réunion mardi portée essentiellement sur la présentation du projet sur les dispositions réglementaires ainsi que sur la gestion des championnats des jeunes catégories pour la saison à venir.

SÉLECTION ALGÉRIENNE (U20): LES VERTS À PIED D'ŒUVRE À ABIDJAN

La sélection nationale des moins de 20 ans (U20) est à pied d'oeuvre à Abidjan depuis mardi matin, en vue de la double confrontation amicale contre son homologue ivoirienne, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF). L'équipe algérienne a pris le vol régulier Alger- Abidjan de l'aéroport international Houari Boumediene dans la soirée du lundi 20 mai 2024 pour rejoindre Abidjan aux premières heures de la matinée du mardi 21 mai, indique un communiqué de l'instance fédérale publié sur son site officiel. C'est M. Rachid El Jakani, membre du bureau fédéral qui a accompagné le groupe en tant que chef de la délégation algérienne, précise la même source. Avant de rallier Abidjan, la sélection nationale a effectué une ultime séance d'entraînement dans la matinée de lundi au Centre Technique National de Sidi Moussa. Le sélectionneur national Yacine Manaâ, a consacré cette séance à un travail purement tactique, mettant particulièrement l'accent sur les transitions défensives et offensives. Pour leur premier jour à Abidjan, le mardi 21 mai 2024, les Verts auront deux séances d'entraînement : la première s'est déroulée à 10h00 dans la salle de musculation et la seconde se tiendra à 18h00. Cette préparation vise à optimiser la condition physique et la cohésion tactique de l'équipe avant les matchs amicaux prévus contre les U20 éléphants. Ces deux rencontres amicales sont prévues pour le jeudi 23 mai et le dimanche 26 mai 2024, à 16h00 heure algérienne. Pour rappel, la sélection algérienne prépare le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu en Tunisie en octobre prochain, qualificatif pour la phase finale de la CAN-2025 de la catégorie. L'équipe nationale a pris part en mars dernier à un tournoi international disputé à Alger, au cours duquel les "Verts" se sont imposés face à l'Egypte (2-1) et la Mauritanie (3-1), contre une défaite devant la Tunisie (2-3).

APS

CHAMPIONNAT DU QATAR : BRAHIMI NOMINÉ POUR LE TITRE DE JOUEUR DE LA SAISON

Le milieu offensif international algérien d'Al-Gharafa SC, Yacine Brahimi, a été retenu dans la liste finale du meilleur joueur de la saison 2023-2024 du championnat qatarien de football, a annoncé « Qatar Stars League » (QSL), ce lundi dans un communiqué. Brahimi (34 ans), auteur de 21 buts et 9 passes décisives en championnat, a été nommé au même titre que l'attaquant international qatarien d'Al-Sadd, Akram Afif, et l'attaquant brésilien d'Al-Rayyan SC, Roger Guedes, précise la même source. Auteur d'une saison remarquable avec Al-Gharafa SC, Brahimi a largement contribué à la 3^e place occupée par son équipe au classement final du championnat avec 44 points, derrière le champion en titre Al-Sadd (49 pts) et Al-Rayyan SC (47 pts). Al-Gharafa, où évolue également l'autre international algérien Farid Boulaya, a échoué à se qualifier pour la finale de la Coupe de l'Emir, après sa défaite en demi-finale dimanche soir à domicile face à Qatar SC (2-2, aux t.a.b : 4-3). L'ancienne star du FC Porto avait rejoint Al-Gharafa SC en juin 2022 pour un contrat de trois saisons en provenance de l'autre club qatari Al-Rayyan SC. Ses performances réalisées depuis le début de la saison lui ont permis de signer son retour en équipe nationale en mars dernier après deux années d'absence, à l'occasion du tournoi FIFA-Series 2024, avec deux matchs au menu : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3). Sa dernière apparition avec les « Verts » remontait à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun.

L' « ORIENTALISME ALGÉRIEN » A INFLUENCÉ TOUS LES COURANTS ARTISTIQUES DU XIX^E ET DU XX^E SIÈCLE

LA PUISSANCE LITTÉRAIRE «ALGÉRIANISTE»

La colonisation européenne, amorcée dès le Moyen Âge, a fait prendre conscience à la Société du XIX^e siècle de l'existence d'un autre monde aux mœurs et coutumes diverses qui attisent la curiosité du monde occidental.

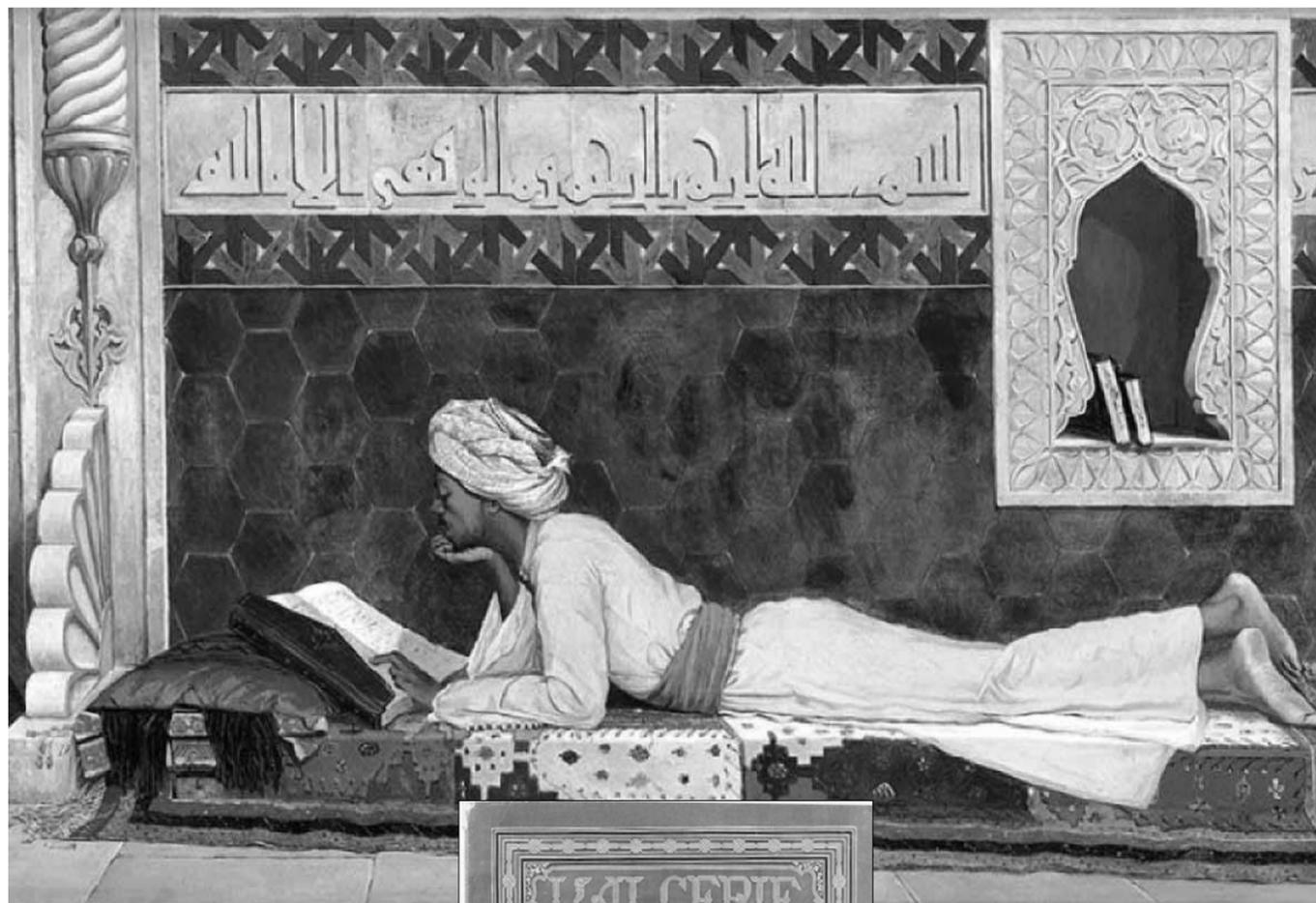
Plusieurs artistes et auteurs de cette période expriment cet attrait à travers leurs œuvres qui rendent compte de la vision fantasmée qu'ont les Européens de l'Orient, mais aussi une vision concrète et réelle que nourrissent les missions scientifiques de l'époque. C'est ainsi que l'orientalisme naît. Ce courant marque l'intérêt de cette époque pour les cultures du Maghreb, turque et arabe. L'art orientaliste ne correspond à aucun style particulier et rassemble des artistes aux œuvres et aux personnalités aussi différentes et opposées que Horace Vernet, Ingres, Delacroix, Fromentin, etc., jusqu'à Renoir avec sa fameuse "Odalisque" de 1884 ou même Matisse et Picasso au tout début du XX^e siècle. C'est donc plutôt un thème vaste qui parcourt les différents mouvements picturaux et littéraires de cette période et qui prend des aspects protéiformes au cours du XIX^e et du XX^e siècle. Cet attrait pour l'ailleurs, la recherche de l'exotisme, conquiert la société. C'est l'orientalisme qui invente le mythe de la langueur orientale, des harems feutrés, des femmes mystérieuses et... offertes. Le harem est en effet un des thèmes récurrents des œuvres orientalistes ainsi que le désert et la chasse qui fascinent. L'Algérie, et plus particulièrement Alger, est une destination incontournable pour les orientalistes. Théophile Gautier est le témoin de cette ferveur tissée autour de la ville d'Alger: «Le voyage d'Alger devient pour les peintres aussi indispensable que le pèlerinage en Italie : ils vont y apprendre le soleil, étudier la lumière, chercher des types originaux, des mœurs et des attitudes primitives et bibliques »

L'EXPRESSION PICTURALE DE L'ORIENTALISME

Les peintres français du XIX^e siècle ont largement participé à la "renaissance orientale" de la peinture; ils sont en effet à l'origine de la "visualisation" de l'Orient, avant la photographie et du cinéma. L'orientalisme paraît, donc, dans un premier temps, comme une source d'inspiration iconographique aux thèmes divers et variés. Tous les artistes ayant, à cette époque, représenté l'Orient n'ont pas obligatoirement voyagé dans les pays du Moyen-Orient. Cependant, la majorité des peintres dits orientalistes ont entrepris de longues expéditions dans les pays du Maghreb pour en rapporter de nombreux carnets de croquis. L'Algérie est l'un de ces pays qui a toujours fasciné les artistes qui vont alors y affluer : à partir de 1907 la Casa de Velázquez, la villa Médicis à Alger, la villa Abdeltif et Bou Saada ont accueilli des artistes de France jusqu'en 1960. Ils vont s'y succéder pendant un demi-siècle et seront au nombre de quatre-vingt-sept, soixante-sept peintres et graveurs, dix-sept sculpteurs et un seul architecte. Al Djazaïr révèle alors à des dizaines de peintres du monde entier sa féerie de la lumière, son espace, sa fantaisie, et ses couleurs vives.

FASCINATION POUR LA NATURE

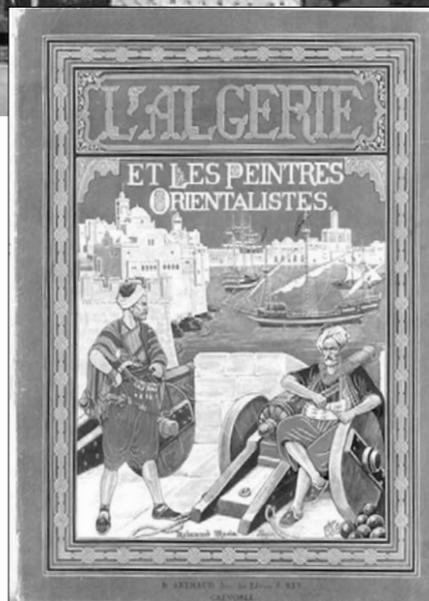
Le Rêve d'ailleurs, l'Orient exotique : Les peintres orientalistes n'ont cessé de montrer dans leurs œuvres leur fascination pour l'exotisme des paysages orien-



taux : ils reprennent en effet le thème du Sahara qui frappe par son immensité, ses touaregs, ses chameaux et ses oasis : c'est ainsi qu'Etienne Dinet, subjugué par la magnificence du Sud algérien, entreprend en 1905 un voyage en Algérie, et s'installe à Bou-Saada, pour y vivre définitivement. Avec l'aide de son ami Slimane Ben Brahim Baâmar, il parcourt le désert et se familiarise avec les tribus nomades et bédouines, découvrant les traditions arabes et berbères. Tous ces éléments le pousseront à aimer puis à se convertir à l'Islam en 1913 en devenant Nasreddine Dinet. Il produit alors une quantité de scènes, de croquis, de portraits d'une lumière flamboyante et participe régulièrement à des expositions spécialement consacrées à l'orientalisme. La chasse est un autre thème incontournable qui inspira les orientalistes et très important dans notre contexte de colonisation. Ce thème a inspiré de nombreux peintres comme Delacroix "le premier pèlerin du moghreb" qui fut l'un des premiers peintres ayant rapporté du Maroc des images de cavaliers et de chevaux arabes. Les scènes reproduites étaient généralement des scènes de la vie quotidienne des chasseurs indigènes comme "la chasse au faucon, la curée" d'Eugène Fromentin ou "la chasse au sanglier" d'Horace Vernet ou bien des rassemblements de tribu comme "le couscous sous le grand arbre", ou "Le déjeuner chez les Kabyles", tous deux de Benjamin Roubaud commentés par Théophile Gautier: "la vie des camps qu'il a partagée en amateur a fourni à M. Roubaud des motifs qu'il arrange à merveille, sans sortir de la vérité." Le thème de la chasse a permis de montrer, à travers l'image, le mode de vie des chasseurs et des tribus durant l'ère coloniale

LA FASCINATION POUR LES FEMMES

C'est dans une ambiance chaude et des couleurs feutrées que l'on retrouve les femmes qui sont, souvent, le sujet obsessionnel des tableaux orientalistes. Parfois, il suffit d'ajouter quelques éléments au décor pour achever la scène représentée. L'utilisation judicieuse des objets exotiques, des costumes étrangers constitue des procédés permettant de



mettre en valeur ces femmes que l'on retrouve dans différents contextes (harems et bains ...). Etienne Dinet témoigne de cette fascination pour la féminité dans ces œuvres réalisées dans le Sahara, où les femmes sont mises en valeur par de sublimes paysages et des jeux de lumière.

LE HAREM FANTASMÉ

A cette époque, la représentation de la nudité en Europe est choquante si elle n'est pas justifiée. Or, le Harem s'avère être l'expression d'un ailleurs inconnu. Les mœurs y sont différentes et certaines pratiques nouvelles. Cette tolérance entraîne en Europe une grande fascination pour le harem (ou sérail), lieu de fantasmes du sultan. Un fantôme qui, pourtant, n'a existé que dans l'esprit des lecteurs des Mille et Une Nuits. En effet, le Harem, si éloigné des mœurs et de la culture européennes de l'époque suscite de nombreuses interrogations mais aussi de nombreux fantasmes : les harems rêvés, fantasmés, imaginés sont souvent habités par des odalisques aux courbes sensuelles dans des vêtements légers et transparents. Ce thème est très prisé, notamment par Jean-Léon Gérôme, Eugène Delacroix et Ingres.

ORIENTALISME : EXPRESSION LITTÉRAIRE

La conquête de l'Algérie permet le développement d'un fort intérêt intellectuel pour l'Orient. Ce regard enrichi permet à

l'Orient d'intégrer le domaine littéraire français. L'orientalisme revêt ainsi un aspect littéraire : des "voyageurs écrivains" vont alors profiter de leurs voyages en Orient pour nourrir leurs œuvres d'exotisme, d'odeurs, de couleurs et de sensations intenses. C'est dans ce contexte que Chateaubriand fait en 1811 un voyage en Orient pour "aller chercher des images", qu'il rapporte dans son Itinéraire de Paris.

Victor Hugo, qui n'est jamais allé en Orient, publie en 1829 un recueil de poèmes lyriques et fantastiques intitulé Les Orientales.

Lamartine, quant à lui, écrit en 1833 d'une façon romantique ses Souvenirs, pensées et paysages pendant un voyage en Orient, où il appelle l'Europe à "protéger" la brillante civilisation orientale. En 1851, près de dix ans après son voyage en Tunisie et en Algérie, Gérard de Nerval publie Un Voyage en Orient, dans lequel l'Orient est étroitement associé à la féminité. La poésie de Charles Baudelaire dans Les Fleurs du mal (1857) est elle aussi fortement imprégnée de l'Orient, de ses odeurs, de ses parfums et couleurs. Cette fascination pour l'Orient dans le domaine littéraire conduit certains auteurs à s'engager : Maupassant qui a lui aussi fait plusieurs voyages en Algérie autour des années 1880, raconte que ses voyages lui ont inspiré une série de textes témoignant de sa propre fascination pour l'Orient mais aussi de son engagement. En effet, dans les Nouvelles d'Afrique, Maupassant raconte ses expériences de vie algérienne où il n'hésite pas à adopter un ton polémique dans ses critiques anticoloniales comme dans les nouvelles Bouamama ou la Kabylie-Bougie. Dans Alger, par exemple, il présente un pays qui subit une colonisation "bien loin d'être bénigne". Dans le deuxième recueil, Récits d'Afrique, l'auteur s'inspire de la réalité politique pour donner son opinion sur des opérations militaires dont il était témoin en Algérie en tant que grand reporter pour le journal "Le Gaulois". En clair, c'était l'Algérie qui a donné les Gide, Eberhardt, Dinet, Camus, et j'en passe, et des meilleurs.

I. Med Amine/Avec La Revue des Deux Mondes

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
WILAYA DELEGEE DE BOU SAADA
DAIRA DE KHOUBANA
COMMUNE DE KHOUBANA

AVIS ATTRIBUTION PROVISOIRE

ADRESSE : BIR-HENNI COMMUNE DE KHOUBANA.
NIF : 098428079078109

Conformément aux dispositions du décret présidentielle N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marche publics .
Le président de l'assemblée populaire communal de la commune de khoubana informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé aux Projet : .
* Entretien le chemin relie ville bir henni et bir robai a 800 m .

Avalt attribue provisoirement comme suit :

N°	Intitulé du projet	Entreprise et matricule fiscal	Montant de l'offre D.A	Délai de réalisation	Note obtenue	Observation
01	Entretien le chemin relie ville bir a 800 m henni et bir robai	Wali hakim- SARL EOAT PRHB -Bous Saada Wilaya de M'sila NIF : 0006228056290745	22 849 904,00	03 MOIS	70	Moins disant

Les soumissionnaires contestant le choix peuvent introduire un recours dans les 10 dix jours qui suivent la date du publication du présent avis auprès de la commission communal du marché publics.

L'EXPRESS DU 23/05/2024

ANEP : N° 2416017126



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE
DE BIR MOURAD RAIS
COMMUNE DE BIR MOURAD RAIS

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DES CONTRATS

N° NIF 41000200001608501008

Conformément aux dispositions des articles 05 ; 13 et 72 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.
Le président de l'assemblée populaire communal de Bir Mourad Rais informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé dans l'Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°05/2024 parue sur les quotidiens nationaux « *الغد الجزائري* » daté du 24/03/2024 et « *l'express* » en date du 24/03/2024 ainsi dans le BOMOP relatif aux travaux mentionnés ci-dessous qu'après analyses et jugement des offres techniques et financières, les contrats ont été attribué provisoirement aux entreprises suivantes (Voir tableau).

INTITULE DE L'OPERATION	ENTREPRISE RETENUE	NIF	Note technique /50	Montant proposé	Montant Corrigé	Délais de réalisation	OBS
* Travaux de réalisation de chauffage dans les écoles de la commune en dix (10) lots séparés Commune De Bir Mourad Rais Lot n°01 : Ecole Sidi Yahia 02	SARL AZMI Cite 2038 logts Bt 38 Bab Ezzouar Alger	00916098278651	35,33/50	9 834 636, 00 DA en TTC	9 834 636, 00 DA en TTC	03 mois	L'offre la moins disante dans le lot n° 01
Lot n°02 : Ecole Tixeraine	SARL KHALFI ET DERRAR Cite El Merdja 02 lot N°47 Baraki Alger	000316002134398	37, 66/50	9 313 506, 44 DA en TTC	9 303 224, 84 DA en TTC	45 Jours	L'offre la moins disante dans le lot n° 02
Lot n°03 : Ecole Said Hamdine 01	EURL MOKHTARI SALEM Cite 20 Aout Bt A etage 02 sor el ghozlane Bouira	001610028425488	30/50	8 344 042, 00 DA en TTC	8 344 042, 00 DA en TTC	01 mois	L'offre la moins disante dans le lot n° 03
Lot N°04 : Ecole Oukil El Hadj Mohamed	ETB TCE HAOUS MOHAMED Cité Merdja classe 02 groupe 274 RDC Saoula	183161800085196	36, 33/50	8 653 204, 00 DA en TTC	8 653 204, 00 DA en TTC	03 mois	L'offre la moins disante dans le lot n° 04
Lot N°05 : Ecole Sidi Yahia 01	ETB TCE BOUBADJA MESSAOUD Cité El Amir Abdelkader jijel	175182400232152	31, 33/50	6 701 961, 00 DA en TTC	6 701 961, 00 DA en TTC	03 mois	L'offre la moins disante dans le lot n° 05
Lot n°06 : Ecole Taib Harakat 01 Et 02	SARL HD CGTP Zone Ain Naadja C01 urbaine N°63 Loc 02 Alger	002216120239740	31, 33/50	6 444 802, 00 DA en TTC	6 444 802, 00 DA en TTC	03 mois	L'offre la moins disante dans le lot n° 06
Lot n°07 : Ecole Fodhil Essaid	ETBPH HACHROUF ETTAHER Rue 20 Aout 336/6 Bousaada M'sila	177282002447132	37/50	6 644 876, 70 DA en TTC	6 644 876, 70 DA en TTC	02 mois	L'offre la moins disante dans le lot n° 07
Lot n°08 : Ecole Beau Séjour 01 Et 02	ETB TCE BOUHALI ISHAK Lotissement Oued Zitouni Fraction 15 Média	18726010395114400000	31, 34/50	4 215 515, 50 DA en TTC	4 215 515, 50 DA en TTC	60 Jours	L'offre la moins disante dans le lot n° 08
Lot N°09: Ecole El Hadjim Kaddour Et Ali Magharbi	SARL HYDBAT HAIEL HaiDouci Rue 06 N°05 Ecalyptus Alger	099816379068603	39/50	3 680 908, 00 DA en TTC	3 680 908, 00 DA en TTC	20 Jours	L'offre la moins disante dans le lot n° 09
Lot N°10 : Ecole Mohamed Bekai	SARL BATI ZOHRA Lotissement N°424 B Loc 07 cité Benghazi Baraki Alger	001016098476431	41, 67/50	2 423 792, 00 DA en TTC	2 423 792, 00 DA en TTC	04 mois	L'offre la moins disante dans le lot n° 10

Pour les autres soumissionnaires, ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de bureau des marchés au niveau de la commune de Bir Mourad Rais, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 DU 16/09/ 2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la première date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP auprès de la commission de la commune de Bir Mourad Rais.

L'EXPRESS DU 23/05/2024

ANEP : N° 2416017089

CLIMAT

Pourquoi ces rivières de l'Alaska tournent à l'orange



Les cours d'eau d'une région reculée d'Alaska ont pris une couleur de rouille, comme le montrent des images satellite. Selon les scientifiques qui sont allés sur place, c'est une manifestation du changement climatique.

Des dizaines de ruisseaux et de rivières de la chaîne de montagnes Brooks, en Alaska, ont perdu leur couleur bleue cristalline et sont devenus orange à cause de la fonte du permafrost, révèle une étude publiée dans Nature Communications Earth & Environment. Repéré d'abord depuis l'espace grâce à des photos satellite, car il s'agit de régions reculées et souvent accessibles uniquement par hélicoptère, ce phénomène est une nouvelle manifestation du changement climatique en Arctique. "Ces cours d'eau orange peuvent poser des problèmes de toxicité mais aussi empêcher la migration des poissons vers leur zone de reproduction", explique le chercheur Jon O'Donnell, dont les propos sont repris par Earth.com. Et pour cause, cette couleur rouille orangée est due à la présence de fer et d'autres métaux toxiques.

L'été dernier, une expédition scientifique impliquant plusieurs instituts américains a permis de faire des prélèvements d'eau dans 75 rivières d'Alaska. "Certains échantillons avaient un pH de 2,3, contre 8 habituellement", rapporte le site d'information scientifique et environnemental. Les analyses chimiques ont révélé une quantité de fer importante, mais aussi la présence de zinc, de nickel, de cuivre ou encore de cadmium. En étudiant des archives d'images satellite, les chercheurs ont daté le début du phénomène à une dizaine d'années plus tôt. Cela "correspond à une période de réchauffement climatique rapide, ce qui suggère que la dégradation des eaux est probablement due au dégel du permafrost", écrivent-ils. La fonte du permafrost, cette couche du sol glacée en permanence, a peut-être libéré des sédiments chargés de fer qui se sont

oxydés et ont pris cette couleur rouille caractéristique au contact avec l'eau et l'air. Les chercheurs ont besoin de mener davantage d'investigations pour mieux comprendre le mécanisme.

In Courier international

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA
Code fiscale : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

N°/ 132 2024

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel °15/247 Du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis de concours national restreint d'architecture N°78/2024 Relatif à (ETUDE ET SUIVI) pour la réalisation d'un collège type 6 N°1 au niveau du site cité berbich 8348 (ACLS+LPA+LPL+LLV) commune de Djelfa wilaya Djelfa (cité habitat intégrée 2024). Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement à :

BET RETENUE : Groupement BENSAFI Tahar+ ZAHRA Achour + BOUDI AF HMIDA

NIF : 18817010092017001700

MONTANT EN TTC: 19 400 000.00 DA

DELAI D'étude : 04 mois

Note globale : 95,55

CRITERE DE CHOIX : meilleure offre.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante, dispose d'un délai de 10 JOURS à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de wilaya, les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

L'EXPRESS DU 23/05/2024

ANEP : N° 2416017123

MÉDECINE

Dans la recherche pharmaceutique, l'IA cherche encore ses marques

L'intelligence artificielle entre par la grande porte dans les laboratoires pharmaceutiques. De la conception de nouveaux traitements à la sélection pertinente des participants aux essais cliniques, les espoirs sont vastes. Mais les recherches démarrent à peine et l'on manque encore de données pour "nourrir" les IA, souligne le site d'information américain "Stat". David Reese le qualifie de "moment charnière", celui où les biotechnologies et les géants de la tech convergeront pour s'attaquer aux maladies humaines au moyen des intelligences artificielles (IA). Chez Amgen, où il dirige la recherche et le développement depuis 2018, le scientifique affirme que ce moment est enfin arrivé. Il en veut pour preuve non seulement les changements d'organigramme, comme sa nomination au premier poste de directeur du développement technologique, mais aussi la volonté générale d'Amgen d'intégrer les IA à toutes les facettes de la recherche de nouveaux médicaments.

"Actuellement, ces modèles d'IA deviennent 10 fois meilleurs tous les six mois", explique cet oncologue de formation. L'accélération des progrès signifie qu'investir dans cette innovation n'est plus facultatif, ajoute-t-il : "C'est ce qu'il nous incombe de faire pour avoir un effet concret et pragmatique sur la mise au point de nouveaux médicaments." Néanmoins, avec la multiplication des annonces dans ces branches d'activité et des partenariats de recherche s'élevant à plusieurs millions de dollars avec des géants tels que Microsoft, Nvidia et Alphabet, il est devenu particulièrement difficile d'évaluer ce que peuvent vraiment apporter les IA à la recherche sous-jacente, ou encore d'estimer le moment où les discussions grisantes prendront vraiment la forme de traitements plus efficaces.

Un nombre croissant de grands groupes pharmaceutiques intègre cette innovation technologique à leurs processus commerciaux et de recherche, en ayant tous la conviction que les avancées

récentes des IA, notamment pour ce qui est des grands modèles génératifs, accéléreront la mise au point de nouveaux médicaments.

Le débat visant à déterminer s'il vaut la peine d'investir dans les IA est, "en un sens, clos", estime Frank Nestle, responsable de la recherche et directeur scientifique à Sanofi. "Les seules questions qui se posent sont la vitesse des évolutions et leurs limites."

Cette technologie est loin des découvertes majeures attendues dans l'imaginaire populaire. Les IA ne vont pas guérir le cancer ou la maladie d'Alzheimer dans un futur proche. Et, d'après les spécialistes, les IA ne s'approcheront pas de la conception de médicaments efficaces dans ces domaines sans une aide colossale des scientifiques humains. Pour de nombreuses maladies, il n'y a tout simplement pas assez de données permettant de cartographier précisément les procédés biologiques et de mettre au point des thérapies. "Pour ce qui est de réellement intégrer les modèles

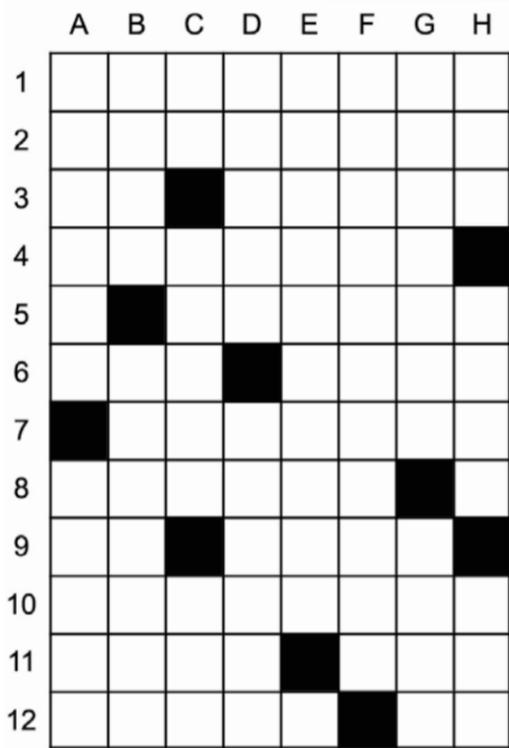
d'IA à la recherche et à la conception de traitements expérimentaux, on en est encore aux balbutiements", confirme Marinka Zitnik, professeure d'informatique biomédicale à la faculté de médecine de Harvard, aux États-Unis. Mais les chercheurs s'y intéressent de plus en plus.

Lors de la conférence NeurIPS de 2023, grand rendez-vous des spécialistes de l'apprentissage automatique, la recherche pharmaceutique, devenue une thématique à part entière, a représenté environ 10 % des propositions d'articles. Les années précédentes, c'est à peine si le sujet était évoqué.

Le moteur de cet enthousiasme, c'est la progression indéniable des IA. Cette technologie a démontré une capacité à décrire des protéines impliquées dans une maladie, à chercher dans d'immenses bibliothèques de composés chimiques les plus prometteurs, et à améliorer la conception des essais cliniques ainsi qu'à raccourcir la durée.

In Courier International

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Capitale de la Vénétie. Mesure pour un coup de cidre.
- B. Un arbre empoisonnant. Qui viennent du Rhin.
- C. Article de femme. Céréales à grains. Qui sont à moi.
- D. Dispense d'une peine. Prise chez le voisin.
- E. Grand concours de professeurs.
- F. Habillées sans goût.
- G. Garder en mémoire. Apprises par cœur.
- H. Longue durée. Au plus haut point. Jour de récupération.

HORIZONTALEMENT

- 1. Qui emploie des gros mots.
- 2. Mettre de côté.
- 3. Marque d'une jeune volonté. Angle de murs.
- 4. Tel un triangle ou un trapèze.
- 5. Il gouverne sans régner.
- 6. Des dunes à perte de vue. Ne pas rester inactif.
- 7. Mesure agraire.
- 8. C'est une nécessité.
- 9. Personnel inconnu. Récipients de yaourts.
- 10. Ouvrier d'aciérie.
- 11. Héros de Virgile. Dessus de table.
- 12. Crochets de boucher. Patron miniature.

LES MOTS FLÉCHÉS

IL FAIT BRILLER LE CUIR
MEUBLES À MONTER
REVOIR L'ORDRE
BERCEAU DE FLEUVE
CONGELÉE
CARABOSSE, PAR EXEMPLE
ANCIENNE UNION EUROPEENNE
AXE POUR L'AUTO
DERRIÈRE LA LIGNE
FORGE VITALE
AU PIED DE L'EVEREST
IL N'EST JAMAIS LOIN DU POIVRE

ENTRE SUD ET OUEST
AUSSI
PRÉPARE UNE ACTION
ELLES EN SAVENT, DES CHOSES
DÉFORMÉE
RELIGIEUX POLONAIS

CELUI DU BENGAL EST ROYAL
BOSELÉE EN SURFACE
BLOC DE PIERRE

CONDUISIT
BRASSE OU PAPILLON

HALTE DE TOUAREGS
PRÉNOM DE LOL-LOBRIGIDA

BLÉ, SEIGLE, AVOINE, MAÏS, ETC.
ARTICLE
ACCOUPLÉE AVEC UNE AUTRE ESPÈCE
CENTI-LITRE
BONNE VOLONTÉ
BOUT DE CARCASSE
QUOTIENT INTELLECTUEL
INDIQUE UNE NOUVELLE RÉPÉTITION

PETIT TONNEAU
PROPRE AU REIN
POUDRE DE BOULANGER
RAFALES DE VENT
POUX FAMILIERS
SAINT ABRÉGÉ
MOT MIS POUR EXCLURE

GLISSER SUR LE CÔTÉ
ARBRISSEAU ÉPINEUX
IL PRIT LE COMMANDEMENT DE L'ARCHE...
CANTINE POUR LES OFFICIERS

SIDOKU

	2	3	1		9	4	8	
			6	4	8			
5	8						9	6
		5	3		1	7		
2	6		4		5		1	8
		9				6		
4	5			8			6	1
9	7			1			4	3
3		6				8		5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACCES ACRE ADHERENT AMIE ARMADA AVISER BRUIRE CERFEUIL COLLECTE
 CROISEUR DAMER DROIT FLUER HIRSUTE HOSPICE INCISE PAGAIE PERCEE
 PLISSE PLIURE REALISME REVELE RONDE ROUSSETTE VASELINE WI-FI

W	R	B	E	E	I	D	R	O	I	T	A
R	I	O	R	T	N	A	E	O	T	E	C
U	E	F	U	U	C	M	V	N	N	E	R
E	C	A	I	S	I	E	E	I	R	D	E
S	I	D	L	R	S	R	L	F	S	S	E
I	P	A	P	I	E	E	E	L	S	E	C
O	S	M	G	H	S	U	T	I	O	C	R
R	O	R	D	A	I	M	L	T	M	C	E
C	H	A	V	L	P	P	E	F	E	A	P

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:43	DOHR 12:45	ASR 16:33	MAGHREB 19:53	ISHA 21:33
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

LE MINISTRE DE L'HABITAT LE SOULIGNE :

« L'AADL 3 se fera dans un style moderne et une perspective scientifique »

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a confirmé que 2024 ne sera pas une année comme les autres en termes de subventions financières allouées au secteur, et ce, afin de concrétiser plusieurs projets. En effet, les subventions financières allouées au secteur ont été estimées à 3,13 milliards de dinars. Elles seront orientées pour réaliser des

projets d'importance, tels que les 460 000 unités de logements, la Résidence de Sidi Abdellah, la création de lots compacts sous forme de cité, des cités compactes équipées de toutes les commodités d'urbanisme et d'aménagement des espaces extérieurs. Concernant le dossier AADL 3, le ministre de l'Habitat a affirmé « terminer d'abord l'AADL 2 » et, tout

de suite après « commencer l'AADL 3 » selon des critères de construction d'avenir et une nouvelle urbanisation selon un style moderne et une perspective scientifique ». « C'est ce que nous avons décidé d'accompagner d'un ensemble de mesures, dont la mise à jour et la révision du système antisismique algérien. »

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 23 MAI 2024 // N°822 // PRIX 20 DA

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Les décisions du chef de l'Etat

Le président de la République, M Abdelmadjid Tebboune a présidé hier une réunion du Conseil des ministres, au cours de laquelle, il a demandé au gouvernement de reporter le projet de loi sur les assurances et de le réétudier en vue d'une organisation plus précise.

Le chef de l'Etat a donné une série d'orientations au sujet de ce texte de loi, expliquant ainsi que le domaine des assurances est étroitement lié à la souveraineté nationale et que, par conséquent, le projet de loi ne devrait pas comporter des failles, pour éviter les méthodes utilisées par le passé au détriment du trésor public. Le président Tebboune a exigé que l'activité des sociétés d'assurances soit contrôlée en permanence et de manière périodique, que l'on accorde la plus grande importance aux services et non à la collecte de fonds par les méthodes faciles, que soient élargis les domaines d'assurances pour inclure d'autres spécialités. Et que le projet de loi doive inclure une exigence de résidence sur le sol algérien pour les propriétaires de sociétés d'assurances. Le chef de l'Etat s'est par ailleurs exprimé sur l'avancement du projet de la mine de Gara Djebilet et de la ligne ferroviaire



minière (Béchar-Tindouf-Gara Djebilet. Il a apprécié les efforts consentis sur le terrain, mettant en avant l'avancement appréciable enregistré dans la réalisation de ce projet et ce, après le choix de l'assiette devant abriter l'usine de traitement du minerai de fer dans la wilaya de Béchar, mais aussi suite au lancement des travaux d'une autre usine de transformation du minerai de fer à Gara Djebilet et la poursuite des travaux d'une

unité de pré-traitement à Tindouf, lancée en 2023. Pour ce qui est du projet de la mine de phosphate de Bled El Hadba et de la ligne ferroviaire (Bled El Hadba-Oued Kebrit-Port de Annaba), Tebboune s'est dit satisfait de la cadence des travaux, qui se poursuivent sans arrêt, permettant la livraison du projet dans les délais impartis et son entrée en exploitation. Concernant les préparatifs de la saison estivale 2024 et les dispositions d'accueil de

notre communauté établie à l'étranger, le chef de l'Etat a demandé la mise en place d'une Commission nationale de facilitation des investissements dans de nouvelles structures touristiques, notamment dans les régions côtières qui connaissent un manque en la matière et qui disposent d'atouts touristiques naturels. De même, il a ordonné de réviser les prix pour qu'ils soient à la portée des familles algériennes, pour promouvoir le tourisme intérieur, de faire appliquer la loi de manière rigoureuse au niveau des plages et de respecter le principe de gratuité des plages le long du littoral algérien. Dans un autre registre, le président de la République a enjoint au ministre de l'Industrie d'engager la production locale de fibre optique, parallèlement au projet de sa généralisation et de son financement. Il a, également, ordonné œuvrer à la diversification des fournisseurs d'internet.

Youcef S

LE PR. KAMEL SANHADJI ANNONCE : LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE PRÊTE AVANT FIN 2024



Le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji, a annoncé, mardi, que la Stratégie nationale de sécurité sanitaire 2025-2030 sera prête avant la fin de l'année en cours.

Dans un exposé présenté devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), Pr Sanhadji a indiqué que l'Agence nationale de sécurité sanitaire "est en passe d'achever l'élaboration de la Stratégie nationale de sécurité sanitaire 2025-2030, qui devrait être prête avant la fin de l'année en cours", précisant qu'elle "permettra de renforcer les capacités nationales en matière de prévention des risques sanitaires". La Commission permanente chargée du suivi et de l'évaluation de la Stratégie nationale de sécurité sanitaire, composée de 26 secteurs en lien avec la santé publique, "poursuit le travail entamé il y a environ un an pour formuler des recommandations pour l'élaboration du plan d'action de la prochaine étape", dira-t-il. L'Agence, qui compte des médecins, des pharmaciens, des biologistes et des mathématiciens, "a mobilisé tous les moyens et les mécanismes qu'offrent les progrès scientifiques et l'intelligence artificielle pour le traitement des données et la détection des risques afin de prévenir de manière proactive les menaces potentielles sur la santé et d'y faire face en temps opportun", a précisé Pr Sanhadji. Soulignant "l'importance d'une vision prospective et proactive des risques potentiels, reposant sur la prévention en tant que facteur clé pour éviter les maladies et limiter leur prévalence", Pr Sanhadji a insisté sur "la sensibilisation des citoyens aux principales causes de maladies, dont le régime alimentaire déséquilibré, la pollution et le changement climatique". Il a, par ailleurs, fait savoir que l'ANSS "soumettra au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, un rapport scientifique sur les maladies enregistrant une hausse des cas en Algérie avec les principaux facteurs de risque et les risques potentiels afin que des décisions permettant de les éviter puissent être prises".

R.S.

BILAN OPÉRATIONNEL DU MDN : DOUZE ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES ARRÊTÉS EN UNE SEMAINE

Douze éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période allant du 15 au 21 mai, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 15 au 21 mai 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise le communiqué du MDN. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté (12) élé-

ments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", relève le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 91 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 780 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 49 kilogrammes de cocaïne et 1 044 943 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP "ont arrêté 314 individus et saisi 56 véhicules, 335 groupes électrogènes, 164 marteaux-piqueurs, 3 détecteurs

de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", ajoute le communiqué. De même, "35 autres individus ont été interceptés et 1 pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 13 fusils de chasse, 71 437 litres de carburant, 50 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et 40 quintaux de tabac ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Les Garde-côtes, de leur côté, "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 25 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 577 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué du MDN.

R.N.